

SOMMAIRE

Editorial	1
<i>Président Habyarimana: Discours aux Forces Armées</i>	3
Les Evêques du Rwanda: Lettre pastorale	12
<i>P. Muswili: L'écrivain et son monde</i>	30
<i>J. Massion: Conscientisation des Rwandais au M.R.N.D.</i>	35
<i>A. Rukeshsha: 26 récepteurs radio pour 1000 habitants au Rwanda</i>	48
<i>R. Delporte: Quel type de prêtre faut-il former?</i>	56
<i>A. Kameya: «De grâce, mettez-vous d'accord»</i>	70
La vie de la Revue	73
— Quels sont les lecteurs de « Dialogue »?	73
— Une nouvelle rubrique dans « Dialogue » ...	77
Courrier des Lecteurs	80
— <i>P. Giesner: Attention aux plaques jaunes</i> ...	80
— <i>E. Bahigiki: Le Rwanda, paradis des voleurs</i>	81
La vie de l'Eglise	91
— <i>Jean-Paul II: Message pour la Journée de la Paix</i>	91
— <i>Assemblée épiscopale du Rwanda</i>	93
— <i>F. Plissart: Une session monastique panafri- caine</i>	95
<i>P. Guilbert: Avec des « si »</i>	106

DIALOGUE

DIALOGUE N° 77
Nov.-Déc. 1979

Editorial

La parution de ce numéro 77 coïncide avec l'année nouvelle.

L'Equipe de Rédaction de "Dialogue" se fait un plaisir d'adresser à ses lecteurs des vœux les meilleurs pour 1980.

Ces vœux sont marqués au coin de la reconnaissance. Que serait une Revue sans le soutien de ses lecteurs? Chose remarquable: ce soutien, dont nous n'avons jamais douté, se manifeste de plus en plus dans l'envoi spontané de textes pour la Revue et dans une alimentation de plus en plus étendue du "Courrier des lecteurs".

On ne fait pas une Revue tout seul. Si la responsabilité est une valeur que l'on a redécouverte, ces derniers temps, la mise sur pied d'une Revue est un lieu d'élection pour son exorcisme. Equipe de Rédaction solide et lecteurs manifestant leurs réactions et leurs désirs sont deux piliers de cette coresponsabilité. Les vœux sont donc aussi témoignage de gratitude. Puisé cette collaboration s'affermir au cours de cette année nouvelle! Ce N° s'ouvre par le discours du Chef de l'Etat le jour de la fête des Forces Armées, le 26 octobre 1979.

Nous avions pensé reprendre dans ce N° 77 le Discours du Pape Jean-Paul aux Nations Unies. Une actualité de dernière heure a mis entre nos mains une Lettre Pastorale de nos évêques attendue depuis longtemps. Sachant nos lecteurs fort curieux de connaître son contenu, autrement que par une écoute rapide à l'Eglise, du moins si on la fréquente, nous avons pensé meilleur de reporter au N° suivant le Discours de Jean-Paul II et de reprendre, dans celui-ci, le document de nos évêques.

Les textes de A. Rukeshesha et de A. Kamaya abordent, dans deux secteurs différents, des points de l'actualité rwandaise.

Parait tous les deux mois. Aborde tous les problèmes de la vie au Rwanda dans une perspective chrétienne.

Abonnements : Rwanda: Un an: 600 fr. rwandais / Etudiant 400 fr.

Banque Commerciale du Rwanda n° 3778 Kigali
ou par mandat-poste Dialogue B.P. 572 Kigali
ou par un Economat Général.

Etranger: Un an: 500 fr. belges
CCP 000-0031366-35 Abbé J. Mission, Bruxelles.

En vente à la Librairie Caritas, à Kigali

Adresser la correspondance:

Rédaction « Dialogue » B.P. 572 Kigali
Abonnements « Dialogue » B.P. 277 Kigali

IMPRIMERIE DE KABAGYI

Le texte de J. Massion : "Animation au sein du M.R.N.D." est à mettre en relation avec ce que déclarait le Secrétaire Général du M.R.N.D. dans l'interview accordée à la presse à l'occasion de la réunion de la Commission du Comité Central chargée des Affaires Politiques, Judiciaires et Institutionnelles, le 7 novembre 1979.

"Pour remédier à la situation des cellules qui vivent dans une certaine léthargie, le Secrétaire Général du M.R.N.D. a déclaré que cet état n'est pas à généraliser, mais qu'effectivement on constate un désintéressement, dû surtout au manque de moyens de mise en oeuvre". (A.R.P. 8-11-1979)

Il s'agit d'un essai très modeste qui veut seulement indiquer une direction.

Au "Courrier des Lecteurs", figure une longue réaction aux "Courriers" précédents sur le "Rwanda, Paradis des voleurs". Elle nous est adressée de Belgique par un étudiant rwandais.

Nous sommes heureux de voir le dialogue s'établir, à travers notre Revue, avec les Rwandais étudiant à l'étranger, même si le texte paraîtra assez dur à certains de nos lecteurs.

L'auteur du texte, Mr. Bahigiki, l'accompagne d'une lettre, où il écrit: "Je termine en encourageant la rédaction de "Dialogue" dans son travail, particulièrement dans son effort d'introduire un débat sur les grands problèmes posés à notre pays".

Certains s'étonneront peut-être de la place faite, dans ce N° , aux problèmes d'ordre religieux. Outre la Lettre Pastorale des évêques, nous publions un article de l'Abbé Delporte Kanakure: "Quel type de prêtre aujourd'hui". Quel est le Rwandais, catholique ou non, qui n'exprime volontiers, voire souvent, son opinion sur les prêtres? Ecrit dans un style alerte et non sans humour, l'article de l'Abbé Delporte constitue, pour ses lecteurs, un délassement et un enrichissement.

Les autres textes à caractère religieux constituent des Communiqués ou des Informations. Il nous ont été demandés par toute une catégorie de lecteurs.

Les familiers des textes de P. Muswambili retrouveront

avec plaisir son expression à la fois bonhomme et pleine de bon sens dans "l'Ecrivain et son monde".

Deux communications sur la vie de "Dialogue" complètent ce numéro.

* *

Plusieurs de nos lecteurs savent déjà que nous avons dû majorer le prix de l'abonnement. Le papier est aussi victime de la crise économique.

Dorénavant, l'abonnement annuel au Rwanda est de 600 frs. ; à l'étranger, de 500 F.B.

Les voies d'acheminement de l'abonnement figurent à la p.2 de la couverture. Nos lecteurs voudront bien s'y référer.

Pour ceux qui ont un compte dans un Economat Général, le renouvellement de l'abonnement est automatique, si le lecteur abonné ne nous dit pas renoncer à la Revue.

Nous remercions tous nos lecteurs de leur soutien financier, particulièrement ceux qui ne tardent pas à renouveler leur abonnement.

Rappelons que quand l'abonnement arrive à échéance, un avis est inséré dans le dernier numéro couvert.

Discours aux Forces Armées

"Excellence Messieurs les membres du Corps Diplomatique et Consulaire, Militantes, Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,

I. CONCORDE ET TRAVAIL A L'UNISSON NECESSAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT

Depuis 1973, année du renouveau fondé sur la Paix

et l'Unité nationale, la journée des Forces Armées Rwandaises rappelle tous les ans l'importance primordiale que la fième République attache à la sécurité et à la tranquillité de tous. Il est communément admis qu'il n'y a de stabilité, ni de continuité que dans la corde et dans un travail à l'unisson. C'est une règle d'or du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement pour lequel "la tranquillité et la paix feront l'objet d'une préoccupation constante pour protéger les citoyens contre les perturbateurs de l'ordre".

Au cours des six années écoulées dans un climat exempt de haine et de division, nous sommes efforcés de faire sentir à tous les enfants de ce pays qu'ils appartiennent tous à une même famille qu'ils doivent servir avec courage et dévouement. J'ai eu l'occasion d'en brosser un tableau suffisamment positif le 05 juillet dernier pour ne pas y revenir dans les circonstances présentes.

Qu'il me soit permis seulement de souligner le rôle joué par les Gardiens de la Paix dont la vigilance continue constitue un bouclier indispensable contre les facteurs de troubles. Cette protection que les Forces Armées assurent au reste de la population représente un des aspects de leur participation au développement; car même si une bonne distribution des tâches exige un effort de complémentarité, il importe de faire d'abord son devoir d'Etat avant toute autre préoccupation, ni utile soit-elle pour la collectivité. Tout citoyen qui fait bien son devoir, quelle qu'en soit la nature, se trouve inmanquablement inséré dans le processus de développement.

Les Forces Armées, dans leur ensemble, ne se sont pas déparées de leur devoir, tout en contribuant à d'autres secteurs du développement national. Je les exhorte encore une fois à veiller sans cesse sur l'équilibre et le bien-être de leur mission première: "protéger le peuple rwandais et participer à son développement", assurer la paix et la tranquillité à l'intérieur de nos frontières et protéger l'intégrité du territoire national tout en restant intégré dans la mobilisation totale du peuple, comme nous l'enseigne le Manifeste du Mouvement National pour le Développement qui affirme que "Les Forces Armées, longtemps tenues en dehors des acti-

tés économiques et sociales de la Nation sont désormais intégrés aux cadres de la mobilisation générale des masses populaires.

Toutes les forces vives patriotiques et progressistes doivent désormais se sentir plus concernées". Ce qui ne veut pas dire néanmoins que les Forces Armées s'attacheraient moins que précédemment à leur principale mission, mais qu'elles doivent savoir situer leur rôle dans l'ensemble de la vie nationale.

2. CHAQUE TACHE, BIEN REMPLIE, EST VOIE DU DEVELOPPEMENT

A partir du moment où chaque citoyen est appelé à jouer un rôle utile à la société pour y mériter sa place, pour y conquérir ses droits et libertés, le rôle ainsi exercé devient un facteur d'intégration et de participation à la vie qui nécessite toujours une saine répartition des tâches tout en les voulant coordonnées et complémentaires, pour aboutir à d'heureuses interactions. Selon le Manifeste "aucune activité poursuivie dans le respect des lois et l'honneur de la Nation n'est inférieure à d'autres".

C'est de cette façon que doit être comprise la mobilisation de tous, qui veut que les rôles spécifiques soient pleinement assumés pour plus d'harmonie et d'efficacité dans l'ensemble des résultats, car le Manifeste instruit que "l'éparpillement des forces, la dispersion des efforts et le gaspillage des énergies doivent être combattus".

3. TACHES PARTICULIERES DES "FORCES ARMEES"

En concentrant donc ses énergies sur un rôle utile à la Nation, tout individu, ou organisme reste dans le droit chemin tracé par le Manifeste. L'action et l'intervention des Forces Armées cadrent donc avec leur intégration dans la vie nationale, soit par l'éducation et l'emploi des jeunes sous les armes, soit par des actions de protection et de secours, soit par les préventions de divers ordres contre tout ce qui peut perturber l'ordre public, soit enfin par la formation et la mobilisation au sein du Service Civique de la jeunesse d'une partie de nos jeunes non scolarisés et

sans emploi. Toutes ces formes de participation constituent des témoignages concrets d'un engagement réel aux côtés des masses populaires, et vont dans le sens des orientations du plan National de développement 1977-1981 à l'exécution duquel les Forces Armées ont été invitées à prêter leur concours actif.

Le discours-programme du 08 janvier 1979 a également indiqué les grandes lignes de la mission des Forces Armées pendant 5 ans. Nous entendons poursuivre les actions programmées pour le développement des Forces Armées intégrées et solidement attachées à leur mission primordiale à laquelle toute la population a été d'ailleurs appelée à s'associer pour la tranquillité et le mieux-être de tous.

4. ABUS DETRUISANT LA COMMUNAUTE NATIONALE .

Il me plaît ici de répéter que la Défense Nationale n'est pas seulement une affaire de quelques professionnels du métier des armes: la Nation est une famille qui exige les efforts de tous dans tous les domaines dont celui de sa défense. Reconnaître la nécessité de cette défense, c'est déjà faire preuve d'un civisme sans équivoque, mais y contribuer par les moyens à la portée de chacun, c'est concrétiser sa part de responsabilité dans la marche de la Communauté nationale. Par contre héberger les malfaiteurs, celer les objets volés, négliger de dénoncer les fauteurs de troubles, attiser les haines ce n'est pas participer à la défense du pays, c'est au contraire concourir à sa destruction. Que chacun se convainque que son apport est indispensable non seulement à sa sécurité personnelle, mais aussi à celle de tous ses compatriotes.

Protéger la paix et la tranquillité des Rwandais n'est pas affaire des seuls militaires, mais requiert au contraire, comme pour toute autre action de développement, l'effort de chacun au sein de sa cellule, dans son secteur, dans sa commune.

5. SOLIDARITE DE TOUS AVEC LES FORCES ARMÉES, CONSCIENTES DE LEURS DEVOIRS .

Officiers, Sous-Officiers, Caporaux, Gendarmes et

Soldats des Forces Armées Rwandaises,

Au cours des six ans passés depuis la naissance de la IIème République, la plupart d'entre vous ont, comme par le passé, fait montre d'une discipline irréprochable. Certains autres qui n'ont pas voulu suivre nos conseils se sont fourvoyés dans le défaitisme et je laisser-aller.

D'autres pourront sans doute être abandonnés sur le parcours du développement, s'ils tiennent à rester dans leurs égarements. Mais à tous ceux, nombreux qui veulent toujours continuer sur la première lancée, sur le mot d'ordre du 5 juillet 1973, sur la consigne du Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement qui est: "Paix, Unité, Développement", à tous ceux-là nous maintenons nos encouragements et notre soutien total, à tous ceux-là, notre confiance reste acquise comme à tout le peuple rwandais dont ils sont l'émanation et le reflet fidèle.

Soyez donc tous assurés que notre sollicitude ne vous fera pas défaut quand vous aurez à manifester votre désir de mieux servir et d'être compris. Le pays met tout en oeuvre pour vous permettre de vous acquitter le plus efficacement possible de votre mission. Il attend de vous conscience et dévouement, abnégation et don de soi pour le service de la Patrie. Il exige de vous tous compréhension, amour pour vos concitoyens, conscience, dévouement et obéissance aux supérieurs, obéissance sans équivoque et sans calcul.

6. APPELS DIVERSIFIÉS AUX MEMBRES DES FORCES ARMÉES .

Officiers, je vous demande encore une fois d'être disponibles et responsables. Revenez par le bon exemple et la discipline. Soyez de véritables guides pour vos subordonnés. Ne perdez jamais de vue qu'on s'affirme par le service et par le mérite, et non par l'origine, et non par la fortune ou les intrigues. Ceux d'entre vous qui se livrent à ces derniers artifices devraient chercher leur place ailleurs où ne sont pas exigées les qualités qui s'appellent l'honnêteté et l'intégrité, l'amour du devoir et l'esprit de sacrifice, le sens de l'honneur et la volonté de toujours mieux servir.

Vous êtes, avec tous ceux qui vous sont subordonnés, les serviteurs de l'Etat, position qui possède son originalité et ses contraintes. Soyez fiers de votre métier et comportez-vous en conséquence. J'invite donc ceux qui s'abandonnent encore au laisser-aller et à la facilité à revenir dans le droit chemin. Sachez tous que vous ne réussirez qu'au prix d'un effort constant et d'un enthousiasme serein.

Sous-Officiers, votre rôle éminent, irremplaçable, est celui de trait d'union entre les Officiers qui vous donnent les ordres et la troupe par laquelle vous devez les faire exécuter. Aucune force armée n'est concevable sans votre corps. Même les Forces Armées Rwandaises, dont les premiers éléments se sont engagés, voilà seulement 19 ans, ont éprouvé la nécessité de votre présence dans les rangs. Vous ne devez pas oublier les services exceptionnels rendus par vos aînés à la République naissante. Vous devez suivre l'exemple de ces meilleurs enfants de notre pays. Gardez à l'esprit l'importance de votre mission d'animateurs et de conducteurs de la troupe, de conseillers des Officiers et du commandement. Comme pour les Officiers, j'encourage les meilleurs à persévérer dans la bonne voie, j'invite les plus faibles à prendre le chemin de l'effort et du redressement. Vous saurez ainsi accomplir plus convenablement la mission que vous vous êtes librement choisie.

Caporaux, Gendarmes et Soldats,

Discipline, cohésion, patriotisme, voilà les qualités d'un bon soldat. Je vous ai toujours demandé de cultiver ces vertus qui aident à mieux s'acquitter de son devoir.

Vous avez toujours pour la plupart suivi mes conseils et mes orientations. J'ai toujours été satisfait de votre comportement. Le Peuple Rwandais a toujours manifesté sa fierté de compter sur votre vigilance. Je vous en félicite et vous invite encore une fois à rester unis dans le devoir et la fraternité. Le pays que vous avez choisi de servir dans le métier des armes vous entretient au prix de lourds sacrifices. Servez-le comme des enfants fidèles.

Pensez que sans la discipline, le pays ne peut pas vous garder dans les rangs de ses Forces Armées.

Pensez toujours que vous devez travailler pour votre avenir, pour l'avenir et le mieux-être de votre famille. Pensez sans cesse que vous avez une place que beaucoup de jeunes gens, aussi forts que vous, voudraient obtenir mais le pays n'en a pas les moyens. Pensez que le peuple garde confiance en vous et soyez-en fiers et montrez-vous dignes de cette confiance. Vous continuerez ainsi à mériter de la patrie.

7. UNITÉ, SANS DISCRIMINATION DES ETHNIES

Militantes, Militants du Mouvement Révolutionnaire pour le Développement,

Aux fêtes comme celle-ci, les dirigeants aiment à montrer leurs forces et leurs puissances en étalant des armes de dissuasion. Mais à ce jour nous voulons insister moins sur l'armement que sur notre volonté de paix et d'unité. Paix et Unité d'abord chez-nous, dans la famille de chaque Rwandais, au sein de chaque cellule, dans chaque Commune, paix et unité sur l'ensemble de notre Pays.

Le Rwanda est composé vous le savez de 3 ethnies, mais que cela ne soit point source de discorde ni de haine, mais qu'il soit considéré comme un ége de "complémentarité et d'enrichissement" dans l'égalité de tous les citoyens". Je reviens à ces problèmes ethniques parce que vous êtes journellement témoins, comme moi, de tous ceux qui, de part et d'autre, consacrent leurs efforts à cultiver et à attiser les haines, à montrer son voisin et son compatriote comme un éternel ennemi.

8. RETOUR AUX SOURCES DE LA REVOLUTION

Les pionniers de notre révolution sociale n'ont pas cherché à provoquer une haine raciale ni ethnique. Ils ont plutôt dénoncé et combattu "une structure politico-sociale du Rwanda" d'alors. Ils ont présenté des solutions concrètes pour que le système politique et social d'alors change profondément et assez rapidement. Et parmi ces solutions la première réclamée fut "un esprit" c'est-à-dire le changement des mentalités. "Qu'on abandonne la pensée que les élites rwandaises ne se trouvent que dans les rangs d'une seule ethnie."

Dénonçant un système de corvées faites au profit des seuls Chefs, ils ont réclamé pour les populations un minimum de liberté pour entreprendre des initiatives utiles. Ils ont réclamé "la liberté d'expression, l'une des bases d'une vraie démocratisation". Au point de vue politique, ils ont dénoncé la domination d'une ethnie sur les autres, l'exploitation de l'homme par l'homme.

Et à cet effet, ils ont exigé:

"que les lois et coutumes soient codifiées. Que soit réalisée effectivement la promotion des habitués aux fonctions publiques. Et concrètement, continuaient-ils, nous pensons qu'il est temps que les conseils respectifs ou les contribuables élisent désormais leurs sous-chefs, leurs chefs, leurs juges et cela périodiquement".
Que l'enseignement soit particulièrement surveillé".
Mais ils ont affirmé, et le passage est à souligner, "non pas qu'il faille tomber dans le défaut contraire en bantouisant là où l'on a hantaisé", réclament ainsi la réforme des structures existantes pour une justice sociale et refusant la voie facile de corriger un défaut par un autre.

Les objectifs de ces réclamations furent arrachés par notre révolution salulaire de 1959. Ces acquis, entachés par les ambitions de certaines erreurs furent sauvegardés par les objectifs fixés le 5 juillet 1973, puis par le manifeste du 5 juillet 1975. Veillons donc au respect de ces objectifs, gardons-nous de salir les nobles idéaux de ceux qui réclamaient l'égalité de tous les citoyens "non pas qu'il faille tomber dans le défaut contraire" sage recommandation qui nous appelle à refuser d'écouter ceux qui veulent ériger un système les principes que nous combattons hier.

9. ELAK POUR L'UNITÉ REPRIIS PAR LE MANIFESTE.

Le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement nous dit: "Nous condamnons donc irrévocablement toute tendance à caractère séparatiste ou raciste et, à fortiori toute attitude de supériorité d'une race, d'une ethnie, d'une famille, d'une région, d'une confession religieuse par rapport à d'autres."

Le même manifeste affirme que nous attendons de notre Mouvement "la liquidation définitive des séquelles

de la haine et de la division créées par l'histoire de notre pays parmi les trois groupes ethniques et entre régions". Et quant à moi, je vous renouvelle mon engagement de me dépenser totalement pour le respect d'une structure juste et équilibrée et pour la tranquillité de tous les Rwandais. C'est cela à mon sens les bases fondamentales d'une vraie démocratie. C'est là un des aspects des droits de l'homme.

Oui, les problèmes de notre Pays sont encore nombreux, et nombreux aussi ceux qui sont loin de trouver des solutions. La participation de chaque Rwandais sera donc autant plus précieuse qu'elle aura été consacrée dans le domaine où les solutions sont encore loin d'être apparentes, sans chercher à semer la confusion dans les questions où les voies à suivre ont été clairement définies.

10. L'UNITÉ, arme invincible de la Paix.

Excellences Messieurs les membres du Corps Diplomatique et Consulaire, Militants, Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,

La signification d'une fête comme celle-ci est donc moins une démonstration de la force et des armes qu'une volonté de vivre d'un peuple épris de paix et de liberté. Les armes sont nécessaires pour protéger une nation, mais l'arme la plus invincible est l'unité de la nation.

La paix est un bien inappréciable que nous avons toujours souhaité à notre peuple, aux peuples frères voisins, et à tous les peuples du monde. La liberté est un précieux trésor qu'il importe de rechercher et de protéger à tout prix. Nous sommes pour une paix durable tant à l'intérieur de nos frontières qu'avec nos voisins qui, de leur côté, nous ont toujours témoigné de leurs meilleures dispositions à cet égard. Nous renouvelons notre souhait de voir s'éteindre les foyers de tension dans le monde pour que les affrontements cèdent la place à la conciliation et aux discussions constructives.

Lettre pastorale

Chrétiens authentiques dans le Rwanda d'aujourd'hui,
Chers frères et sœurs dans le Christ,

Notre Eglise est fondée depuis plus de trois quarts de siècle. Nos arrière-grands-parents ou grands-parents furent le fondement sur lequel elle s'est élevée et a prospéré. De cette Eglise fondée par le Christ pour que "nous révétions l'homme nouveau qui a été créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité" (Eph. 4,24), nous sommes, les membres, le corps.

A nous donc de faire en sorte que notre Eglise soit authentique, c'est-à-dire qu'elle "continue, sous l'impulsion de l'Esprit Consolateur, l'oeuvre du Christ venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité, pour sauver et non pour condamner, pour servir et non pour être servi" (Egl. 3) et qu'elle "contribue à étendre le règne de la justice, de la charité à l'intérieur de chaque nation et entre les nations." (Egl. 76) Donc, une Eglise attentive aux réalités de son temps, aux hommes d'aujourd'hui, pour les éclairer à la lumière de l'Evangile.

Depuis notre indépendance, nous avons connu des événements nationaux importants; ainsi dernièrement encore pour ne citer que les plus récents, notre communauté nationale se donnait une nouvelle constitution et renouvelait sa confiance à notre Président de la République.

Notre pays s'est résolument engagé dans son développement; il s'est ouvert à de nouvelles structures, aux changements nécessaires à son adaptation à une ère nouvelle, mais de ce fait aussi notre société, nos familles, les personnes sont confrontées à des situations et à des problèmes nouveaux, tant sur le plan social que familial, culturel, moral, etc...

L'Eglise, et donc nous ses membres, avons à nous ouvrir à ce contexte actuel, nous devons être à son écoute, être attentifs aux situations, aux préoccupations, aux aspirations de notre communauté nationale. Nous devons ensuite y réfléchir et nous engager en hommes de foi, en chrétiens authentiques afin que notre société, tournée vers son avenir, soit selon le dessein de Dieu au service de l'homme et l'aide à atteindre son plein épanouissement.

Puisqu'il nous faut nous limiter, nous n'aborderons que quatre points qui touchent à notre vie de chaque jour:

- le développement, - la famille, - les droits de l'homme, - la justice.

I. LE DEVELOPPEMENT

Le développement est certainement la préoccupation majeure de tout rwandais. Chacun a pris conscience que, pour être un homme, il doit progresser. Et chacun est convaincu que, pour progresser, il lui faut de meilleures conditions de vie.

Pourquoi ces longues files de Rwandais, levés tôt le matin, portant sur la tête, qui un régime de bananes, qui un panier de patates, qui une cruche de bière qu'ils vont vendre au marché?

Pourquoi, le long des routes, ces hommes courageux, portant des tôles sur la tête, si ce n'est pour mieux protéger leurs maisons?

Pourquoi ces foules se présentant au dispensaire ou à la maternité si ce n'est pour échapper au fatalisme traditionnel et améliorer la santé?

Pourquoi cet afflux incessant de garçons et de filles dans nos écoles, si ce n'est parce que leurs parents veulent leur donner le moyen de progresser?

Si nous demandons à un Rwandais ce qu'est le développement pour lui, il nous répondra: "c'est avoir plus que je n'ai maintenant!"

Nous saluons avec joie cette population enthousiaste qui a compris que le progrès matériel était nécessaire pour avoir une existence plus humaine. Ainsi donc nous avons appris à faire nôtre la parole que Dieu adressait à l'homme

aux origines de l'humanité: "Emplissez la terre et soumettez-la." Dieu est certes au coeur de notre travail, mais ce serait lui faire injure que d'attendre qu'il fasse le travail à notre place. "Imana irafashwa"; "Aide-toi et le ciel t'aidera."

Avoir plus pour être plus homme !

"Avoir plus" serait-ce donc cela uniquement le développement? L'homme ne serait-il qu'une machine perfectionnée, dont il faut sans cesse améliorer les rouages?

Dans une parabole célèbre, Jésus a montré combien cette vue du développement était erronée.

"Il y avait, dit-il, un homme riche dont les terres avaient beaucoup rapporté. Et il se demandait en lui-même: que vais-je faire? car je n'ai pas où loger ma récolte. Puis il se dit: voici ce que je vais faire: je vais abattre mes greniers, j'en construirai de plus grands, j'y servirai tout mon blé et mes biens, et je dirai à mon âme: Mon âme, tu as quantité de biens en réserve pour de nombreuses années; repose-toi, mange, bois, fais la fête. Mais Dieu lui dit: Insensé, cette nuit-même, on va te redemander ton âme. Et ce que tu as amassé, qui l'emportera? Ainsi en est-il de celui qui thésaurise pour lui-même, au lieu de s'enrichir en vue de Dieu."

"Que fais-tu pour ton âme?" Telle est la parole que Jésus nous adresse. "Toi, chrétien qui m'écoutes, tu crois que tu es composé d'un corps et d'une âme. Nous nous sommes bien mis d'accord sur le fait que, voulant le développement, tu devais améliorer les conditions où vit ton corps. Mais quel développement vas-tu donner à ton âme?"

"Mon âme, je ne la vois pas, dis-tu. Je ne la touche pas. Comment puis-je la développer?"

Il est vrai que nous ne voyons pas notre âme. Mais nous voyons les fruits de sa vie. Ils portent des noms: sincérité, justice, acceptation des responsabilités, le service des autres. Si nos efforts de développement ne portent pas aussi sur ces valeurs spirituelles que sont ces fruits, nous deviendrons peut-être des hommes très riches de biens matériels, mais nous ressemblerons à une branche attachée à un arbre mort qu'un rien précipite au sol.

Redisons-le: il nous faut travailler pour avoir plus.

Mais que ce soit en vue d'être plus pleinement des hommes dignes de ce nom, des hommes dont toute la manière de faire proclame: nous sommes des fils de Dieu. Le vrai développement vise le progrès de tout l'homme. Il veut aussi le progrès de tous les hommes, et pas seulement celui de quelques privilégiés.

Pour ceux qui se préoccupent uniquement d'avoir plus, tous les moyens sont bons pourvu qu'ils arrivent à améliorer leurs conditions matérielles. Ils s'enthousiasment en écrasant les autres, en commettant des injustices; ils méprisent ou plaignent ces "petits", "ces pauvres types qui ne sont pas assez malins pour se débrouiller", comme ils disent.

Cet angoissant problème de la jeunesse.

Pour que le développement atteigne vraiment toute la population, il est évident que l'Etat a un rôle de premier plan à jouer. Les Autorités du pays en sont conscientes. Nous voudrions simplement rappeler ici parmi les problèmes les plus angoissants celui de la jeunesse et de son développement. Le problème de la scolarisation de tous les enfants du pays reste toujours difficile; en tout cas il nous semble que la formation scolaire de base au moins est indispensable pour tous.

On a beaucoup critiqué la jeunesse actuelle: on lui reproche de ne pas vouloir vivre sur la colline et de se rendre en ville pour y vivre de brigandage. Certes, il est du devoir de tous les Rwandais, y compris les jeunes, de s'appliquer à suivre les directives des Autorités en vue de l'amélioration de l'agriculture et de l'élevage. Encore faut-il disposer des terres cultivables nécessaires à cette amélioration. Le deuxième Plan quinquennal de Développement n'a-t-il relevé parmi les principales préoccupations du moment cette rarefaction des terres? Voir des centaines et des centaines de jeunes stationner devant un chantier nouvellement ouvert, dans l'espoir d'y trouver du travail, alors que les embauchés ne pourront être qu'une poignée, ne peut que nous laisser indifférent. Nous en souffrons profondément. Nous nous demandons: Où trouver le moyen de développer toutes ces énergies qui ne demandent qu'à se mettre au travail? Que faire pour éviter que tous ces jeunes, tenaillés par la faim, ne se livrent au banditisme? Comment ces jeunes vont-ils pouvoir envisager de fonder un foyer? N'ignorant pas la toute bonne volonté des Autorités, nous osons les supplier

d'inscrire comme priorité des priorités dans leur action la mise au travail des jeunes. Les Autorités ont parlé de travaux nombreux et importants où les bras des jeunes, "cette première richesse du pays", prendraient la place des machines, partout où ce serait possible. Que les techniciens des départements compétents coordonnent leurs décisions pour que démarrent de tels projets susceptibles de rendre l'espoir à notre jeunesse.

Nous souhaitons qu'un effort maximum soit fait par tous ceux qui en ont la possibilité pour procurer un emploi au plus grand nombre possible de jeunes et les sortir ainsi de l'oisiveté et du chômage. Nous pensons surtout que la revalorisation de l'agriculture et de l'élevage, tant prônée par les Autorités du Pays, est un moyen important pouvant assurer de l'emploi aux jeunes.

II. LA FAMILLE .

Parler de la jeunesse, c'est évoquer la famille. Sujet immense, qui, à lui seul, suffirait à remplir une lettre pastorale. La fondation d'une famille est inscrite dans la nature même de l'homme. C'est ce qu'exprimait l'auteur des premières pages de la Bible, dans le récit imagé de la création de l'homme et de la femme:

"Dieu, ayant créé l'homme, dit: il n'est pas bon que l'homme soit seul. Il faut que je lui fasse une aide qui lui soit assortie....
C'est pourquoi l'homme quitte son père et sa mère et il s'attache à sa femme; et ils deviennent une seule chair." (Génèse 2,18)

Et depuis toujours, on va répétant que la famille est la cellule de la société. L'article 24 de la Constitution de la République Rwandaise l'affirme à son tour: "La Famille est la base naturelle de la Société rwandaise."

Cellule de la société: qu'est-ce à dire? Le corps est une association de millions de cellules. Toucher à la cellule, c'est toucher à tout l'organisme. Détériorer les cellules, c'est empêcher une cohésion possible du corps.

Ainsi que toute la tradition de notre pays s'enracine dans la famille, nous sommes bien obligés de constater que la famille rwandaise d'aujourd'hui a beaucoup perdu de sa cohésion. Il nous faut regarder la situation en face si nous ne voulons pas que toute la

société rwandaise s'écroule. Nous voudrions souligner ici trois manifestations de la dégradation de la famille: dans sa constitution même, dans l'harmonie entre époux, dans le fossé qui se creuse entre parents et enfants.

La fondation d'un foyer.

Arrêtons-nous d'abord à la mise sur pied d'une nouvelle famille. Nous l'avons relevé plus haut: beaucoup de jeunes ne parviennent plus à rassembler les choses requises pour fonder un foyer.

La dot, cet instrument traditionnel de l'enregistrement du consentement et ce signe de l'alliance entre les familles, reste difficile à trouver pour beaucoup, et ce, même si les parents ne font pas preuve d'exigences exagérées. Dans pas mal de régions, les jeunes gens ne trouvent plus la parcelle sur laquelle pourrait s'élever "leur maison" et la construction elle-même reste un gros problème pour beaucoup. Ces jeunes nous disent: "Que faire? Faut-il attendre d'être vieux pour se marier?" Et l'on se met ensemble, sans plus s'inquiéter d'un mariage régulier.

Mais, dans ces conditions, où sont les garanties d'avenir pour ce foyer? Quelle sera la situation des enfants qui y naîtront? Que devient la vie chrétienne en tout cela puisqu'on ne recevra plus les sacrements et que les enfants ne seront pas baptisés?

L'Eglise et l'Etat, chacun selon sa compétence, n'ignorent pas ce problème. Plus d'une fois, dans leurs réunions, les prêtres ont réfléchi à cette situation, se demandant comment faire pour ne pas écarter de la communauté chrétienne des jeunes que la pauvreté a amenés à ne pas suivre les règles habituelles. Il restera encore à en débattre dans les prochaines rencontres tant au niveau diocésain qu'à celui de l'Eglise du Rwanda toute entière.... De son côté, l'Etat lui aussi se rend compte du bouleversement qu'apporte la vie moderne dans les traditions familiales. Il prépare un Code de la Famille qui permettra aux familles rwandaises de s'appuyer tant sur les lois coutumières toujours valables que sur des dispositions nouvelles venues prendre la place de certaines manières de faire devenues caduques. C'est là une œuvre de sagesse, et nous comptons bien que ce Code de la Famille respectera les convictions religieuses d'un

chacun. Qui ne voit qu'il faut avancer très prudemment dans cette substitution? Il ne suffit d'ailleurs pas d'établir des lois; encore faudra-t-il que chacun en comprenne le sens et l'utilité pour ensuite les faire passer dans sa vie. La promulgation de ce Code de la Famille devrait donc s'accompagner d'une large consultation et information des populations, de leur sensibilité à ces nouvelles règles. Faute de quoi, on glissera dans l'incompréhension, voire même dans l'anarchie.

La stabilité de la vie conjugale.

Le même Code de la Famille règle aussi le statut juridique de la communauté familiale. Chose bien nécessaire car il est évident pour tous que la cohabitation du mari et de la femme a perdu beaucoup de sa cohésion. Certes, de tout temps, il y eut des épouses qui quittaient le foyer conjugal pour retourner chez leurs parents. De tout temps aussi, il y eut des maris infidèles. Cependant les parents, les familles s'y mettaient pour ramener la paix entre les époux.

Nous encourageons très fortement les parents et les membres des familles intéressées à conserver et à valoriser cette excellente coutume et d'avoir à cœur de tout faire pour que soit évitée la rupture d'un foyer.

A ce problème de la séparation, Jésus a donné une réponse lors d'une démarche que firent près de lui des pharisiens:

"Est-il permis, lui demandèrent-ils, de répudier sa femme pour n'importe quel motif? Il répondit: "N'avez-vous pas lu que le Créateur, dès l'origine, les fit homme et femme, et qu'il dit: Ainsi donc, l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux ne feront qu'une seule chair. Ainsi, ils ne seront plus deux, mais une seule chair. En bien, ce que Dieu a uni, l'homme ne doit pas le séparer." Mt. 19,3

On est effrayé aujourd'hui quand on constate autour de soi le nombre de foyers disloqués. Certains le sont pour des motifs futiles; d'autres à cause de graves difficultés que notre cœur paternel déplore.

Mais qu'on interroge donc tel enfant, et tel autre, et encore tel autre sur le visage desquels se lit habituel-

lement la tristesse. Ils nous diront: "Maman a quitté la maison voilà maintenant quatre ans. J'étais encore petite. Papa a pris alors une autre femme. Et puis maman est allée habiter avec un autre homme loin d'ici." - On devine le reste.

On bien qu'on retienne cette réflexion déabusée d'un jeune homme de 17 ans, fils de parents séparés, ayant recommencé, chacun de son côté, un foyer: "Nos parents refont leur vie. Ils oublient qu'ils défont la nôtre."

Chers parents qui nous écoutez, ayez pitié de vos enfants. N'en faites pas des orphelins alors que vous êtes encore en vie. N'avez-vous pas reçu les grâces du sacrement du mariage afin que vous vous aimiez comme le Christ a aimé les hommes? Ecoutez de nouveau ce que Saint Paul disait aux chrétiens d'Ephèse:

"Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Eglise et s'est livré pour elle. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. Jamais personne n'a pris sa propre chair en aversion: au contraire, on la nourrit, on l'entoure d'attention comme le Christ fait pour son Eglise. Ne sommes-nous pas les membres de son corps? En tout cas, chacun de vous pour sa part, doit aimer sa femme comme lui-même, et la femme doit respecter son mari." (Eph. 5,21...)

Faut-il vous rappeler que les grâces du sacrement de mariage sont là pour vous aider à dépasser les difficultés inévitables quand on vit ensemble? Aidez-vous oublié que si vous priez, ces grâces afflueront dans vos cœurs, vous donnant la joie d'oublier telle parole ou tel geste qui ont pu assombrir quelque peu la bonne entente entre vous?

Mais au fait, depuis combien de temps n'avez-vous plus prié ensemble? Elle était pourtant bien belle la prière du soir au foyer de nos parents, quand nous étions enfants. Quelle paix ne mettait-elle pas dans nos cœurs! Pourquoi donc ne la reprendrions-nous pas dès aujourd'hui?

Nous voudrions aussi dire ici combien nous stigmatisons l'attitude de ceux qui profitent de leurs richesses ou d'une certaine position sociale pour briser le foyer d'autrui.

Le fossé entre parents et enfants.

Une troisième maladie qui ébranle la cohésion de la famille est la dégradation des rapports entre les parents et leurs enfants.

Autrefois, la famille était le lieu où étaient éduqués les enfants. Dans une société où les manières de vivre changeaient très peu, il revenait aux parents et à la grande famille d'inculquer aux enfants la sagesse requise des ancêtres. Les enfants grandissaient apprenant à se bien comporter dans un milieu en tout semblable à celui où leurs parents avaient grandi. Cela entraînait chez les parents un réel souci de bien éduquer leurs enfants et, chez ces derniers, un légitime respect pour leurs parents.

De nos jours, beaucoup d'enfants vont à l'école, alors que leurs parents n'ont pas pu la fréquenter. Les enfants considèrent qu'ils ont vis-à-vis de leurs parents une supériorité qui leur vient de leur savoir. Il est des choses que l'on ne peut connaître que sur les bancs de l'école. La sagesse traditionnelle ne suffit pas pour nommer les capitales de tous les pays d'Afrique ou pour dire ce qu'est l'Organisation des Nations-Unies ou l'ONU. Si un papa, soucieux de son autorité, prétend avoir raison dans des choses qu'il n'a pas étudiées, il risque de ne plus être pris au sérieux par son fils: il risque même de provoquer son fils à rejeter aussi la sagesse qui peut lui venir de son expérience ou de la tradition familiale. Les enseignants s'entendent dire par de nombreux parents conscients de ce décalage: "Occupez-vous de l'éducation de nos enfants à notre place, car cela ne nous est plus possible." Et pourtant c'est aux parents d'abord que revient ce devoir de l'éducation. Malgré les difficultés, vous ne pouvez abdiquer. Cela exige de vous beaucoup de dévouement, beaucoup de patience, c'est vrai, mais restez fidèles à cette responsabilité que Dieu vous a confiée.

Ajoutons que, même là où les parents ont appris à lire et à écrire, ils se sentent inadaptés à la vie moderne que mènent leurs enfants. Du temps de leur jeunesse à eux, il n'y avait ni cinéma, ni radio. Les relations entre garçons et filles étaient sévèrement contrôlées. Les voyages étaient une exception. Les villes, avec leur attirance, n'existaient guère.

N'ayant pas fait l'expérience de ce monde nouveau, les parents se sentent incapables de donner à leurs enfants les conseils dont ils auraient besoin. Certains, croyant trouver là le salut, brandissent devant eux les coutumes de la société dans laquelle ils ont grandi, montrant par

là qu'ils vivent en dehors de leur temps. C'est alors que des enfants se rebiffent, et que, devenus plus grands, ils quittent le foyer paternel. Cette situation est tellement grave que certains la jugent sans remède. Cependant un père et une mère de famille ne cessent d'aimer leurs enfants même s'il leur arrive de ne plus se comprendre. Et les enfants, quoi qu'on en pense, continuent à avoir besoin de leurs parents. En témoigne la réflexion que faisait à sa mère un grand garçon qui avait fui le foyer: "Nous avons besoin, disait-il, de savoir que nos parents continuent à nous aimer."

Pour rétablir l'entente et la cohésion, il faut que les parents se rendent compte qu'on ne vit plus aujourd'hui comme on vivait quand ils étaient jeunes. Comment aideront-ils leurs enfants à distinguer ce qui est bien de ce qui est mal dans la vie moderne, s'ils rejettent celle-ci dans sa totalité? Leur sagesse traditionnelle peut et doit les aider à voir ce qui est bon dans les apports nouveaux. Qu'ils le reconnaissent devant leurs enfants: cela leur permettra alors d'agir avec l'autorité voulue pour les détourner de ce qui est mal aujourd'hui, et ce, sans se croire obligés de répéter que, "de leur temps, autrefois, tout était parfait!"

Il garde vraiment toute sa valeur le conseil que donnait l'apôtre Paul aux chrétiens d'Éphèse:

"Vous, parents, ne révoltez pas vos enfants, mais pour les élever, ayez recours à la discipline et aux conseils qui viennent du Seigneur." (Eph. 6, 1-4)

Quant aux jeunes, qu'ils fassent leurs conclusions d'une réunion où s'étaient retrouvées des jeunes filles d'une vingtaine d'années:

"Nous n'avons pas à nous révolter de ce que nos parents ne nous comprennent pas toujours; ils n'ont pas eu la même jeunesse que nous. Expliquons-leur respectueusement ce qu'est la vie moderne; montrons-leur qu'il ne nous est plus possible de faire en tout comme eux ont toujours fait. Mais écoutons les conseils que leur expérience leur permet de nous donner."

III. LES DROITS DE L'HOMME .

La troisième partie de notre lettre Pastorale

portera sur ce qu'on appelle "les droits de l'homme".

Les droits inhérents à tout homme.

Votée par l'Assemblée Générale des Nations-Unies, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme fut reprise par la Constitution de la République Rwandaise.

Tous les Papes des Temps modernes ainsi que le Concile Vatican II ont également insisté sur les droits de l'homme. Dans la Constitution Pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps, il est dit:

"... Le Concile, avant tout, entend rappeler la valeur permanente du droit des gens et de ses principes universels. Ces principes, la conscience même du genre humain les proclame fermement et avec une vigueur croissante. Les actions qui leur sont contraires délibérément sont donc des crimes, comme les ordres qui commandent de telles actions; et l'obéissance aveugle ne suffit pas à exoner ceux qui s'y soumettent." (Egl. 79)

De leur côté, les représentants de nombreux Etats réunis à Helsinki, du 30 juillet au 1 août 1975, réaffirmaient ces droits de l'homme et demandaient à tous de les respecter.

Au symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar qui s'est tenu à Nairobi en juillet 1978, les Evêques d'Afrique déclaraient:

"Le Christ a libéré tout homme et tout l'homme. En lui et par lui, tous les hommes sont devenus fondamentalement égaux: ils sont frères les uns des autres. C'est pourquoi, sur le plan des libertés et des droits de la personne humaine, la libération de l'homme signifie décolonisation, développement, justice sociale, respect des droits imprescriptibles et des libertés fondamentales." (n.15)

Et tout dernièrement, le Pape Jean-Paul II, dans son allocution au cours de l'audience Générale du 8 novembre 1978, disait:

"Il faut, non pas que l'homme soit pour le Système, mais que le Système soit pour l'homme. Je pense aux systèmes sociaux, économiques, politiques, culturels, qui doivent être sensibles à l'homme, à son bien ir-

tégral, qui doivent avoir la capacité de se réformer eux-mêmes, de réformer leurs propres structures, selon ce qu'exige la pleine vérité sur l'homme."

Toute personne humaine, affirme-t-on, a des droits et des devoirs.

Droit à l'existence, à développer sa personnalité, droit ne tenant pas compte des distinctions de race, de clan,

de religion, de couleur, de sexe, de religion.

Droit de diffuser ses opinions par des moyens légaux, de s'instruire, de constituer des associations, droit de se déplacer et de se fixer sur le territoire national; droit de propriété, droit de choisir un état de vie, droit au travail,....

Alors que le monde entier se dit d'accord là-dessus, on est bien obligé de déplorer un peu partout le mépris et même la violation ouverte de ces mêmes droits. Qu'on songe, par exemple, à certaines attitudes racistes, aux conflits ethniques, aux conflits internationaux.

Les Droits des "Petits"

Nous voudrions nous arrêter quelques instants au respect des droits des petites gens. Ceux qui ont l'argent, le savoir et le pouvoir sont à même, en général, de faire respecter leurs droits. Il n'en est pas de même pour les petites gens. Et cependant le respect des droits ne peut pas être une chose qui dépende de la condition des personnes. Jésus nous dit que, en tout homme, c'est lui que nous rencontrons. Aucun chrétien n'ignore cette description fameuse que Jésus a faite du Jugement Dernier:

"Aux Eux, placés à ma droite, je dirai: - J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire. J'étais un étranger et vous m'avez accueilli; j'étais nu et vous m'avez vêtu. J'étais malade et vous m'avez visité; prisonnier et vous êtes venu me voir. Sachez-le: chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait." (Mt 25,35..)

Toute la vie publique de Jésus a été un modèle de ce qu'il nous demande. Les lépreux étaient condamnés à vivre en dehors de la société des hommes; Jésus les approche, il les touche et les guérit. Les malades viennent à lui dans l'espoir de retrouver la santé. Ceux qu'on classe parmi les pêcheurs, les percepteurs d'impôts, comme Matthieu et

nous inspirons de leurs avertissements.

Vers l'année 750 avant Jésus-Christ, le prophète Amos, simple berger vivant dans le Royaume d'Israël, fut saisi par l'Esprit de Dieu. C'était à une époque humaine-ment glorieuse, où le royaume d'Israël s'étendait et s'enrichissait, mais où le luxe des grands était une in-ulte à la misère des opprimés.

Écoutons donc le message dont Dieu le charge.

"J'ai décidé de les châtier sans retour, parce qu'ils vendent le juste à prix d'argent et le pauvre pour une paire de sandales, parce qu'ils écrasent la tête des petites gens. Jamais je n'oublierai aucun de vos actes, vous qui écrasez le pauvre et voudriez

faire disparaître les humbles du pays; vous qui dites: - nous fausserons les balances pour tromper" (Amos 2,6-8 et 8,4-6).

Cinquante années plus tard, c'est dans le Royaume de Juda qu'Isaïe dénonce l'injustice:

"Votre argent est changé en scories; votre vin est mêlé d'eau; vos princes sont des rebelles à la justice; compagnons des gredins. Tous sont avides de profit et courent à la corruption. Ils ne font pas droit à l'orphelin. La cause de la veuve n'est jamais appelée.... Malheur à ceux qui, pour un pot-de-vin acquittent le coupable, mais à l'homme droit retirent sont droit..." (Is. 1,22-23 et 5,23)

"C'est vous qui avez dévoré la vigne et la dépouille des pauvres est dans vos maisons. Qu'avez-vous à écraser mon peuple et à fouler au pied la dignité des pauvres?" (Is. 3,14-15)

Or on ne peut manquer d'être profondément inquiet quand on constate les abus auxquels se livrent certains détenteurs du pouvoir, abus contre lesquels de nombreuses mises en garde officielles ont été faites.

Il ne faudrait pas oublier que le pouvoir est donné pour organiser la promotion de tous, qu'il doit être assumé avec la volonté d'être au service de la population, et non pas de se servir et de réaliser le plus rapidement possible son enrichissement personnel, hélas! souvent au prix d'injustices.

Il nous faut signaler par exemple l'habitude détestable du pot-de-vin qui malheureusement tend à se généraliser. Il devient nécessaire pour obtenir un papier officiel, pour placer son enfant à l'école, pour obtenir un emploi et pour bien d'autres choses. Cette habitude est une corruption grave que nous condamnons, contre laquelle nous avons un devoir de réagir, comme Monsieur le Président de la République l'a instamment demandé.

Mais il y a d'autres abus encore. Comment ne pas s'interroger quand on voit quelqu'un devenir, au bout de peu de temps, propriétaire de plusieurs maisons et de plusieurs camions?

Comment rester indifférent quand on constate que les privations consenties par les petites gens pour payer l'impôt, tournent plus d'une fois au profit personnel de ceux qui détournent les biens publics et dont les détournements ont été formellement dénoncés par le Chef de l'Etat?

On arrêtera un jeune homme qui, n'ayant pas de terres cultivables, et ayant en vain cherché un travail à la ville, a volé 100 francs pour avoir de quoi manger. Mais va-t-on continuer à laisser courir librement celui qui détourne jusqu'à des centaines de milliers de francs parce qu'il se vante d'avoir des relations?

"Il y a des tribunaux, dira-t-on; qu'on s'adresse aux tribunaux!" En principe, oui! Le tribunal est le recours de celui qui est victime de l'injustice. Mais que devient ce recours lorsque certains de ceux qui ont mission de rétablir des droits violés, prononcent "oui" ou "non" suivant la somme d'argent qu'on leur procure?

Les Autorités de l'Etat ont rappelé aux magistrats qu'ils devaient être les premiers serviteurs de la justice et ne pas laisser acheter la sentence. Si en effet celui qui doit rétablir la justice la viole, s'il vole lui-même, ce sont les fondations mêmes de la société qui sont ébranlées. Si l'on veut rétablir la situation avant qu'il ne soit trop tard, il ne suffit pas de dénoncer les abus: il faut les réprimer.

Dans un Rwanda où les relations sociales créent un réseau de liens très serré et très étendu, il n'est guère facile d'oser sévir contre un proche. "Il ne nous aime plus, dira-t-on; il n'est plus l'un des nôtres." Et

pourtant, n'avons-nous pas à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes?

On connaît la célèbre intervention du prophète Nathan auprès du roi David. Celui-ci, devenu amoureux de Bethsabée, la femme de son général Urié, s'était arrangé pour le faire périr au combat. Dieu envoya Nathan vers David. Le prophète va alors faire prononcer par le roi lui-même la condamnation de son forfait, comme s'il s'agissait d'un cas étranger:

"Écoute, ô Roi, dit-il: il y avait deux hommes dans la même ville, l'un riche, l'autre pauvre. Le riche avait petit et gros bétail en grande abondance. Le pauvre n'avait rien d'autre qu'une brebis, une seule petite qu'il avait achetée. Il la nourrissait et elle grandissait avec lui et avec ses enfants, mangeant de son pain, buvant dans sa coupe, dormant sur son sein: c'était comme sa fille.

Un hôte se présenta chez l'homme riche et celui-ci se garda bien de prendre de son bétail pour nourrir le voyageur arrivé chez lui. Il vola la brebis de l'homme pauvre et l'appêta pour son visiteur...."

David entra dans une grande colère contre cet homme. Il dit à Nathan: "Aussi vrai que Dieu est vivant, cet homme mérite la mort. Il remboursera la brebis au quadruple, pour avoir commis cette action et n'avoir pas eu de pitié." (2 Sam. 12,1-6)

La suite du récit revêt un caractère poignant tant par l'audace du prophète que par l'humilité du roi.

"Cet homme, dit Nathan, c'est toi.... Tu as fait tuer Urié pour t'emparer de sa femme. Dorénavant l'épée ne se détournera plus de ta maison."

Et David de reconnaître devant le prophète: "J'ai péché!" Et il se mit à faire pénitence.

Comme nous voudrions que ceux qui sont engagés dans le péché d'injustice entendent notre parole, de la manière que David écouta Nathan. Comme nous voudrions qu'aujourd'hui, touchés par la grâce, ils disent humblement après David: "Oui, j'ai péché!" Comme nous serions heureux de les retrouver, décidés à marcher dorénavant selon la justice.

Chers Frères et Sœurs dans le Christ, vous avez compris que notre Lettre Pastorale a voulu être un rappel de vos engagements de fils et de filles de Dieu. Sans doute s'adresse-t-elle à tous les hommes de bonne volonté. Mais elle concerne particulièrement les chrétiens qui se sont liés à Jésus-Christ, pour vivre de sa vie et de son exemple.

Laissez-nous insister sur ce point: elle veut être un encouragement, et non une condamnation. Comment oserions-nous condamner, quand Jésus nous dit: "Je ne suis pas venu pour condamner le monde, mais pour le sauver." (Jn 12,47)

Plus d'un parmi vous a perçu, au cours de la lecture de cette lettre, une invitation à changer son cœur. Ne remettez pas cette décision à plus tard. Plus tard serait peut-être trop tard. Jésus nous dit encore:

"Qui me rejette et ne reçoit pas mes paroles a son juge: la parole que j'ai fait entendre, voilà qui le jugera au dernier jour." (Jn 12,48)

Ne dites pas non plus: "Je ne me sème pas le force de changer!" C'est Dieu qui est notre force. Saint Paul a osé dire: "Je peux tout en Celui qui me rend fort." (Ph. 4,13)

Allons aux sources de cette force: à la prière, aux sacrements, à l'Eucharistie surtout... et que cette force qui nous est ainsi offerte, nous l'accueillions avec générosité pour qu'elle transforme notre vie.

Oui, chers Frères et Sœurs dans le Christ, nous croyons pouvoir dire à tous ceux qui marchent dans les voies de l'Esprit-Saint: "Réjouissez-vous pour la joie que votre fidélité procure au cœur de Dieu!"

Mais prions pour vous et nous vous bénissons de tout notre cœur.

+ Vincent NSENGIYUNWA	+ Joseph SIBOMANA
Archevêque de	Evêque de
K I G A L I	K I B U N G O
+ André PERRAUDIN	+ Phocas MIKICIZE
Archevêque-Evêque de	Evêque de
K A B G A Y I	R U H E N G E R I
+ Jean-Baptiste	+ Wenceslas KALIBUSHI
GAHAMANYI	Evêque de
Evêque de	N Y U N D O
B U T A R E	

L'écrivain et son monde

Note de la rédaction : Ce texte traduit des extraits de la conférence donnée par Professeur MUSAHILLI, Paulin lors du premier Congrès National des Artistes, Auteurs, Compositeurs et Editeurs Rwandais, tenu à Kigali du 26 au 29 juillet 1979.

"Traducteur, traducteur", dit le proverbe italien. Ce texte ne constitue pas une exception. En particulier, il est difficile de rendre correctement en français le sens de certains proverbes et idiomes rwandais. Même si on en fait une approche, certaines nuances persistent.

Ceux qui le désirent pourront toujours recourir au texte original en Kinyarwanda, paru dans le Rapport final du premier Congrès National des Artistes, Auteurs, Compositeurs et Editeurs Rwandais (Pages 60-63).

*
**

L'écrivain dont je parle, bien qu'il soit Rwandais, n'est ni Hutu ni Tutsi, ni Twa. C'est de Dieu qu'il tient ses dons. Ou plutôt, c'est Dieu qui les lui a donnés à travers ses maîtres. Et depuis, il ne fait que les développer jusqu'au jour où il pourra les communiquer lui-même à d'autres disciples. C'est ainsi qu'il s'est acquis une foule d'administrateurs, même parmi ceux qui ne le connaissent que de nom.

L'élite de ce calibre est un prophète. Les expériences de sa jeunesse lui permettent de voir et de sentir l'avenir à partir du présent. Ceux qui lui survivent, à la lecture de ses œuvres, voient réalisées ses pro-

phéties. Ils disent alors : "Lorsque autrefois il disait ceci ou cela, on le prenait pour un fou. Mais maintenant on voit bien qu'il avait raison."

Etre doué, c'est donc être un peu fou. Evidemment, l'écrivain n'est pas assez fou pour nager sur le macadam en le prenant pour le lac Kivu; il sait le moment où il doit se retenir, où il peut prononcer telle ou telle parole, où il doit doter aux autres l'attitude à prendre dans telle ou telle circonstance. Mais le fait que l'écrivain soit prophète ou devin peut lui valoir des ennemis de la part de chefs qui sont indignes du nom qu'ils portent. Les vrais chefs, au contraire, sont amis des écrivains; ils s'en font des alliés pour faire disparaître la discorde et la zizanie.

L'écrivain dont je parle n'adresse donc pas des éloges inconsidérés à celui qui ne fait rien pour sauver les malheureux ou à celui qui ne répond pas aux appels de ceux qui attendent de sa part réconfort et conseils. Aimer ce qui n'est pas digne d'amour n'est pas conforme à l'héritage de nos ancêtres.

L'écrivain véritable, celui qui n'a ni sexe ni ethnie, est comparable à l'amulette qui nous fait sentir le chaud et le froid du monde. Après l'avoir senti, il le communique à d'autres dans un langage qui leur est accessible. Et quand il déaproouve leur conduite, il écrit avec un cœur soucieux de corriger.

La langue de l'écrivain, du poète, de l'artiste, du musicien, est une langue que Dieu s'est réservée. On ne peut traduire la beauté d'un morceau de musique, ni la chaleur d'une danse. Personne ne s'écoule à nous expliquer l'origine du sourire ou du chagrin que provoque en nous la vue d'une œuvre d'art. Rien d'étonnant que l'écrivain parle la langue du Très-Haut; il descend de lui. Rien d'étonnant qu'il parle sa langue; c'est lui qui anime ses veillées!

L'écrivain le plus doué est celui qui a un cœur noble pour apprendre aux autres la douceur ou la colère, suivant les circonstances. C'est un cœur qui n'est pas solitaire et qui s'épanouit au milieu de ses parents ou de ses enfants. Quand il remarque un défaut chez quelqu'un, il le blâme sans le ménager; mais quand on lui fait des reproches qu'il ne s'est pas fait lui-même, il demeure impass-

sible; ces reproches ne peuvent le meurtrir.

Pourquoi n'appellerait-on pas "Impfura" l'écrivain, celui-là même qui conte ses prouesses autour d'une cruche de bière? L'Impfura dont je parle n'est pas l'aîné de la famille ni celui qui a telle ou telle origine, mais celui qui te fait une faveur avec joie alors que tu la lui réclames en l'insultant. C'est celui qui préfère offrir une vache qui fera vivre l'enfant du voisin plutôt que donner un billet de banque qui ne lui permettra même pas d'être loué au cours d'une veillée.

Ne pourrait-on pas aussi l'appeler "umugabo", celui qui accepte victoires et défaites, qui ne supporte pas le vice, qui n'offense pas la coutume et qui puise dans son expérience les leçons qu'il donne?

L'écrivain évolue entre deux mondes. Il y a d'abord le monde visible, qui est celui de tous les hommes, mais que tous ne comprennent pas de la même façon. Il y a aussi le monde invisible. Celui-là l'écrivain le comprend mieux que les autres hommes; il essaye d'en communiquer la richesse le mieux qu'il peut. Mais alors les profanes risquent de ne plus comprendre son langage lorsqu'il s'entretient avec ses pairs.

Quelques problèmes posés à l'écrivain rwandais.

1. Estimer que seuls les non-instruits peuvent se permettre d'écrire dans leur langue maternelle.

Accepter cette idée, c'est se condamner à n'écrire que pour les étrangers ou à jeter au panier ce qu'on écrit. Peut-être demain, ou après-demain, la langue maternelle retrouvera-t-elle sa valeur, aujourd'hui perdue dans la course insensée pour le progrès.

2. Risquer d'être poursuivi pour n'avoir pas fait l'éloge des responsables politiques. Le cas se rencontre surtout dans les pays où l'on feint d'ignorer l'existence de Dieu ou chez ceux qui font du proverbe: "deux têtes ne se cuisent pas dans une même marmite" un principe de gouvernement. On devrait se demander s'il n'y a pas moyen de broyer les deux têtes pour les cuire ensemble, ou si la coexistence n'est pas réalisable.

Le proverbe rwandais ne dit-il pas que "là où règne la bonne entente, deux hommes peuvent dormir sur une même

peau de lapin" ou encore "la nourriture qu'on ne partage pas n'a pas de saveur"?

3. Blâmer publiquement son pays. Un proverbe rwandais dit que "la vérité ne se consume pas quand elle passe à travers le feu." Mais cela ne l'empêche pas d'être parfois blessante. Certains louent la vérité; d'autres ne dorment pas la nuit quand on déclare ouvertement la vérité de leur conduite. L'écrivain français Pierre-Henri Simon a écrit il y a quelques années un livre intitulé: "Contre la torture". Il dénonçait dans cet ouvrage certains actes perpétrés par des militaires français au cours de la guerre d'Algérie. Quand il allait passer ses vacances en France - il était alors professeur à Fribourg, en Suisse - Pierre-Henri Simon y trouvait autant d'ennemis que d'admirateurs. Il avait osé s'élever publiquement contre certaines autorités de son pays qui, tout en prêchant la modération, ne faisaient rien pour reconnaître aux opprimés leurs droits. Chez nous, au Rwanda, qui ne connaît pas l'histoire de notre confrère Semusami? Nous savons aussi que l'auteur de la pièce: "Surumuwe" n'a pas été à l'abri du mauvais oeil, même s'il ne fut pas incarcéré. Ceux qui connaissent Ndayiziki Xaviera n'ignorent pas que l'une des raisons qui l'ont déterminé à ne plus écrire est le fait qu'il est incapable de penser n'a pas encore trouvé dans notre pays toute la place qui lui convient.

4. Nos écoles n'accordent toujours pas à notre langue sa juste valeur. En particulier, elles ne donnent pas les connaissances et les exercices dont nous avons besoin dans notre propre langue. Encore aujourd'hui, il est possible de rencontrer des professeurs qui enseignent le Kinyarwanda en Français, comme certains de mes professeurs le faisaient il y a 24 ans déjà!

J'ignore si ceux qui corrigent les œuvres que nous présentons dans les concours littéraires le font en utilisant le Kinyarwanda. Le fait que leurs appréciations ne sont notées nulle part - si bien que nous ne savons ni les défauts à éviter ni les qualités à développer - est un des facteurs qui retardent le progrès de notre littérature.

5. Ecrire intelligemment, produire des œuvres qui font honneur à notre nom, s'abstenir d'éloges démesurés

à l'endroit de nos dirigeants. (Ecoutez à ce sujet les paroles de certaines chansons diffusées par Radio-Rwanda!)

Si tu veux composer un chant de louange, les notes musicales et les paroles qui les accompagnent doivent l'exprimer simultanément. Ainsi le musicien étranger comprendra lui-même de quoi il s'agit et celui qui connaît notre langue sera pleinement satisfait.

Si, en politique, tu veux adresser un mot au chef de l'Etat, parle surtout de la compétence que tu observes chez lui quand il défend nos droits. Et quand tu t'adresses à un parent, souviens-toi de la coutume qui l'oblige à dépasser ses inimitiés personnelles.

6. Dans notre pays, les centres de recherches sont encore la propriété, sinon le point d'appui des puissances coloniales. Elles continuent de leur servir de moyens d'exploitation, bien que sous une forme un peu déguisée. Nous avons des spécialistes en linguistique, en histoire, en musique et dans divers autres domaines. En votre nom, confrères, je me demande alors pourquoi les responsables de ces centres de recherches, du plus petit au plus grand, se comportent comme les écoliers du colonialisme. Si nous avons été à l'école des Européens, à l'heure qu'il est, nous devrions être capables de faire comme eux, sinon mieux. Et dans l'un ou l'autre cas, nous devrions les remplacer à la tête de ces centres de recherches. Sinon quelle différence établirait-on entre un homme qui se dit père alors qu'il n'a engendré personne et un homme qui se dit intellectuel alors qu'il n'écrit pas, ou poète alors qu'il ne déclare pas?

7. Notre pays est si pauvre qu'aucun projet concret ne vient répondre aux résolutions verbales de nos assemblées d'écrivains et d'artistes. Peut-on espérer que l'académie en voie de naître nous donnera assez de force pour passer de la parole aux actes?

8. Pourquoi la Direction Générale de la Culture et des Beaux Arts ne pourrait-elle pas être un organe qui donnerait aux écrivains et artistes des directives, qui échangerait avec nous idées et conseils, nous rémunérerait chaque année et nous permettrait de montrer au grand jour les progrès et les résultats de notre travail à ceux qui pensent que nous sommes encore au stade de forger la houe avec les techniques du temps de Gihanga. Si cette Direc-

tion Générale consacrait au moins un mois par an à analyser nos projets communs, le nombre de nos difficultés en serait réduit d'autant.

9. La commission nationale rwandaise pour l'UNESCO gagnerait à être composée par des experts appartenant aux divers domaines de la Culture et des Beaux Arts. Je pense que dans sa composition actuelle cette commission souffre d'une maladie qu'on qualifierait d'isolement. Ailleurs il n'en est pas ainsi: la commission va au-devant des artistes de chaque discipline; elle les soutient, les conseille, et leur propose son aide dans la mesure de ses possibilités.

MUSAHILI, Paulin

Conscientisation des Rwandais au M.R.N.D.

"Aucune communion ne se fait avec des directives et des compromis: elle naît d'une expérience intérieure de libération"

Jean SULLIVAN "Matinales" p. 331.

Nous voudrions aborder cette réflexion sur la conscientisation des Rwandais au M.R.N.D. en reprenant un extrait du "Discours du Chef de l'Etat", lors de sa rencontre avec les agents de l'Etat, en 1978. (1)

"Un point dit-il, a été critiqué, c'est l'animation dans le cadre du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.

J'ai déjà donné, à plusieurs occasions, ma pensée sur ce point. Moi ne peut agir s'il n'est animé. Animer, c'est donner la vie, c'est éclairer, c'est, enfin, mettre en marche, donner du mouvement. Il importe donc tout d'abord d'animer le Mouvement en nous-mêmes, nous imprégner de ses principes et de ses idéaux, bref,

de poursuivre cette révolution d'abord par une impulsion intérieure. Voilà l'aspect principal de l'animation. Mais cette révolution doit aussi être extériorisée. Chantons ce que nous croyons et ce en quoi nous avons espoir. L'animation extérieure, c'est donc s'exprimer des idées du Mouvement par une action éducative. L'animation est, sous cet aspect, un instrument de mobilisation.

J'en profite cependant pour vous affirmer que mon vœu est que l'animation ne vise point un quelconque culte de la personnalité, ni des slogans vides de sens. Nous avons condamné ensemble un verbiage stérile et avons affirmé que la place est d'abord à l'action.

Mais, ce qui doit nous réjouir, c'est de voir que tous les citoyens sont imprégnés des idées du Mouvement et surtout qu'ils les traduisent dans les actes. Et, en cela, l'exemple doit toujours venir d'en haut."

(Fin de citation.)

I. Où en est l'animation ?

Une enquête étendue sur tout le pays serait nécessaire pour le savoir.

Mais il faut d'abord préciser de quelle animation il s'agit. A juste titre, le Président de la République distingue une double animation, l'une intérieure, l'autre extérieure.

I.1. L'animation intérieure

La première, à savoir l'animation intérieure, doit amener les responsables d'abord, l'ensemble des Rwandais ensuite, à une assimilation des principes et des idéaux du Mouvement. On pourrait dire encore qu'il s'agit de la conscientisation des masses aux battements du cœur du M.R.N.D. ; battements identifiés par sa dénomination même: il s'agit de mettre en branle (Mouvement), pour une révolution, une conversion des mentalités (Révolution), toute la Nation (National), en vue d'un Développement du pays (Développement).

Cette animation est celle qui importe d'abord.

I.2. L'animation extérieure

La seconde, l'animation extérieure veut traduire au dehors "ce que nous croyons et de en quoi nous croyons", par des slogans, des acclamations, des chants, des danses.

Pour être convaincu que cette seconde animation existe, il suffit d'ouvrir les yeux et les oreilles. Qu'on se rappelle la célébration du 5 juillet, anniversaire de l'avènement de la deuxième République, au stade de Nyamirambo; qu'on jette un coup d'oeil, tel matin de la semaine, dans la direction de l'école primaire voisine, et la démonstration sera faite.

Comment, dès lors, le Chef de l'Etat relève-t-il certaines critiques à l'égard de l'animation au sein du M.R.N.D. ?

Ce ne peut être qu'à cause d'un malentendu. Trop souvent, l'animation a été comprise et réalisée sous son seul aspect extérieur, sans la conscientisation propre à l'animation intérieure. Et, celle-ci étant négligée, l'autre n'exprime plus suffisamment, voire pas du tout, la réalité qu'elle est censée traduire.

La sauvegarde des deux aspects est indispensable en toute action qui se veut consciente, pour présenter le maximum de chances de fructifier.

L'apôtre Paul l'exprimait bien à propos de la vie chrétienne: "Quand je parlais les langues des hommes et celles des anges, s'il me manque l'amour, je suis un métal qui résonne et une cymbale qui retentit". (2)

I.3. Une lacune grave pour l'animation intérieure

Depuis le Discours de 1978 qui nous sert de guide les critiques n'ont-elles pas rebondi? La question revient à celle-ci: "L'animation intérieure ou la conscientisation se fait-elle à la base, c'est-à-dire au niveau des cellules?" Cela suppose, en tout premier lieu, que les cellules se réunissent. En second lieu, qu'on y réalise l'animation intérieure. Sans doute, trouverait-on de ci de là des

endroits où un effort est fait dans ce sens.

Mais le que, dans telle commune, les cellules ne se réunissent plus jamais peut être considéré comme le symptôme d'un mal en voie de devenir épidémie. "Pourquoi les réunions sont-elles tombées?" Ai-je demandé à ce responsable de cellule et de secteur? Sa réponse est éclairante: "Les cellules ne se réunissent plus parce qu'on ne sait qu'y faire."

Les responsables déclarent manquer de matière à proposer à leurs militants. Je suis le seul, je crois, dans ma commune, à réunir ma cellule. De par ma fonction, je suis bien au courant de la réforme scolaire. J'essaie de conscientiser mes militants à cette réforme. Mais mes collègues des cellules avoisinantes laissent tomber les bras, faute d'instruments de travail.

La causerie hebdomadaire à la Radio ne saurait suffire pour une conscientisation".

I.4. Suggestion d'un remède .

Déclaration pertinente, de la part de quelqu'un qui vit le problème à la base et qui a l'habitude de réfléchir sur les situations qu'il rencontre, pour leur chercher une solution valable.

"A votre avis, lui dis-je, quels instruments de travail mettrait-on dans les mains des responsables de cellules, pour sortir de cet imbroglio?"

De la réflexion que nous avons entreprise ensemble sont apparues les conclusions suivantes:

I.4.1. Il existe un instrument fondamental pour l'animation intérieure: le Manifeste du M.R.N.D.

I.4.2. Tel quel, le Manifeste est un instrument très peu maniable pour les responsables des cellules. Ce texte a, manifestement, été écrit en français, avec, comme corollaire, son caractère abstrait, et en usant d'un vocabulaire difficile à cause de la nouveauté de son contenu.

I.4.3. Il faut donc exprimer les "principes et les idées" du Manifeste avec des mots simples, à la portée des habitants des collines. Il n'est pas seulement question d'exprimer en Kinyarwanda ce

qui a été pensé et rédigé en français, c'est chose faite dans l'édition du Manifeste en Kinyarwanda. Mais déjà, en touchant du doigt combien la traduction est difficile et parfois délicate, le mot Kinyarwanda n'étant qu'une approche du mot français. Ce qu'il faut, c'est une transposition aussi fidèle que possible, mais, en même temps, aussi accessible que possible à la masse de la population.

Ce travail, réalisé par-phrase par phrase, fournirait aux responsables de cellules un guide pour les réunions.

I.4.4. Il ne suffirait pas de le leur mettre entre les mains. Il faudrait qu'un animateur puisse faire découvrir aux responsables des cellules la richesse de l'instrument de travail et la manière de s'en servir. En d'autres termes, et pour ce faire, la conscientisation devrait d'abord être réalisée auprès des responsables des cellules. N'est-ce pas ce que demande le Discours cité plus haut, quand il déclare que s'il faut que tous les citoyens soient imprégnés des idées du Mouvement, "l'exemple doit venir d'en haut"?

I.4.5. Cette conscientisation, au double niveau des responsables des cellules, d'une part, des militants des cellules, d'autre part, doit se faire par la méthode "voir, juger, agir", de manière à ce que tous, à travers l'observation de leur situation, à travers le jugement qu'ils portent sur elle, à travers l'action dans laquelle ils vont s'engager, réalisent une redécouverte des idéaux et des principes proposés par le Manifeste.

Il faut donc accompagner la transposition de chaque paragraphe d'un questionnaire, en laissant à chacun la faculté de le changer, de l'enrichir d'autres questions. On permettra ainsi à ceux qui participent à l'Inama de reconnaître un des aspects de ce que certains appellent "le malaise rwandais" et les moyens de le dissiper en s'engageant dans une action adaptée.

2. Proposition d'un schéma d'animation .

Tout cela n'est-il pas théorie pure et temps perdu.

Sans prétention aucune, quelques-uns se sont mis à l'œuvre. Un essai a été fait que nous relatons ci-après. L'instrument a été utilisé dans la cellule de notre interlocuteur. Quatre de ses militants y ont trouvé l'occasion de s'exprimer et de manifester une prise de conscience plus aigüe du paragraphe du Manifeste abordé.

L'essai comporte d'abord le texte du paragraphe concerné; il fait ensuite une transposition susceptible d'être comprise par les militants des cellules; il se termine par un questionnaire qui en constitue la partie principale, puisqu'il doit être l'instrument d'animation intérieure esquissé ci-dessus. Il est repris en note dans sa rédaction originelle Kinyarwanda. (3)

2.1. Enoncé du Paragraphe .

"Placés devant les multiples réalités de la conjoncture économique, mesurant aussi l'étendue et la portée du rôle que nous devons assumer pour la sauvegarde de l'intérêt supérieur de la Nation Rwandaise et de son peuple, qui doit devenir totalement responsable du progrès, nous avons décidé de créer un Mouvement Populaire authentiquement Révolutionnaire et Démocratique, qui rassemble et groupe en son sein les forces vives du pays, sans exclusion aucune, c'est-à-dire sans discrimination de sexes, de religion, d'ethnie, d'origine, de profession ou de condition sociale."

2.2. Présentation du paragraphe .

Dans ce premier paragraphe du Préambule du Manifeste du M.R.W.D., nous commençons par expliquer les raisons qui ont poussé à fonder le M.R.W.D. Il y en a deux.

- 2.2.1. La première raison nous la trouvons dans cette phrase du paragraphe: "Si nous regardons bien les difficultés existant dans le monde en ce moment". Ce Mouvement a été fondé pour essayer de combattre des difficultés; elles ne sont pas absentes de notre pays. Vous demanderez peut-être quelles sont ces difficultés. Il n'est personne qui n'ait entendu la

Radio parler des difficultés provoquées par la hausse des prix, qu'il s'agisse du pétrole ou des autres marchandises. Nous entendons aussi parler des conflits qui existent ici et là dans le monde, même dans les pays voisins du nôtre. Nous nous rappelons, par exemple, les difficultés causées chez nous par le conflit entre l'Uganda et la Tanzanie.

Le résultat de tout cela est que nous manquons des choses dont nous avons besoin. Et, si nous les trouvons, elles atteignent un prix élevé. (Penser à la dernière hausse des prix causée par le manque d'essence). Vous comprenez que ce serait une bonne chose que nous essayions de trouver par nous-mêmes ce que nous pouvons faire.

EXEMPLE : Tous nous avons vu des boîtes de poissons ou de tomates qui viennent de l'étranger. Si

nous pouvions cultiver nous-mêmes les tomates et élever les poissons, il ne serait plus nécessaire d'exporter l'argent du pays pour acheter ces boîtes. C'est là un des mots d'ordre du M.R.W.D. : "Augmentons la production agricole".

- 2.2.2. La deuxième raison nous la trouvons dans les lignes suivantes du Préambule: "Nous ne pouvons pas négliger ce que le Rwanda réclame de nous, pour que nous le fassions progresser avec ses habitants; car c'est eux-mêmes qui doivent l'amener à un vrai progrès". En d'autres mots, ce Mouvement a été fondé pour que nous comprenions que le progrès du Rwanda concerne chacun de nous, chacun suivant ses possibilités. Il est donc nécessaire que chaque Rwandais, qu'il s'agisse d'un enfant, d'un cultivateur, d'un commerçant, d'un employé de l'Etat, comprenne que le progrès de son pays dépend de lui.

EXEMPLE : Nous savons tous qu'il y a une réforme scolaire qui a commencé en septembre. Cette réforme ne pouvait pas déarrer sans bâtiments et sans matériel scolaire. D'où sont-ils venus ? Peut-être certains ont-ils dit: "Les dirigeants vont construire les bâtiments; Président",

Ministres, Préfets, Bourgmestres et Conseillers, c'est eux qui vont les construire avec ce qu'ils ont dans leurs poches".

Oui, les habitants donnent l'impôt, mais est-ce que cela suffit? (Expliquer l'utilisation de l'impôt. Si possible faire voir à l'aide de chiffres que l'impôt ne peut suffire). Si on nous demande le "muzanzu" (quote-part) pour construire les écoles, comprenons que c'est notre enfant qui va étudier. Ce n'est pas de l'argent pour le bourgmestre. Si on te demande l'"umuganda" (travail communautaire) pour aménager une route, cette route, c'est toi, habitant de la commune qui en auras l'utilisation; par exemple, si tu veux venir en aide à un malade, l'auto pourra passer sur cette route pour aller chez le médecin. Je te comprends pas pour quelle raison tu refuserais d'aménager cette, comme si tu le faisais pour d'autres. Ce sont là les raisons qui sont cause de la fondation du M.R.N.D. .

2.2.2 Pourquoi est-ce un Mouvement Révolutionnaire ?

2.2.2.1. C'est un Mouvement parce qu'il rassemble les Rwandais aussi nombreux soient-ils. Ce n'est donc pas un Parti, comme il en a existé, car cela voudrait dire que quelques-uns y entrent, tandis que d'autres vont dans d'autres Partis. Le M.R.N.D. nous rassemble tous sans exclure personne.

2.2.2.2. Pourquoi l'appelle-t-on "Révolutionnaire" ? Parler de révolution, c'est parler de changement. Le M.R.N.D. est révolutionnaire, parce qu'il nous fait comprendre que les actions et les coutumes qui ont vieilli doivent changer pour faire place à de nouvelles actions et coutumes, adaptées, et en accord avec le Rwanda d'aujourd'hui.

Dans ces changements, nous devons tout spécialement modifier la manière de cultiver et de faire de l'élevage, parce que la façon dont nous travaillions autrefois, ayant une terre

abondante, il n'est plus possible de la cultiver aujourd'hui. Nous élevions de nombreuses vaches qui se procurent sur la colline; aujourd'hui les collines sont cultivées. C'est pourquoi nous devons élever le bétail que nous pouvons nourrir. Car la vache n'est pas seule à constituer le bétail, mais aussi la poule, le lapin, le porc, la chèvre, le mouton.

2.2.3. Le Manifeste nous dit encore: "Le Mouvement veut rassembler toutes les forces des Rwandais sans exclusion ou distinction de sexes, de religions, d'ethnies, de professions, ou de situations sociales".

Le M.R.N.D. a voulu ainsi réconcilier d'une manière nouvelle tous les Rwandais, parce qu'il est convaincu que c'est seulement tout ce qu'on vient de dire qui provoquera le progrès et la richesse des Rwandais. (Donner des exemples montrant que dans un pays où il n'y a pas la paix et l'unité, rien ne se fait).

2.3. Q U E S T I O N S .

1. Estimez-vous que tout Rwandais a des conditions de vie satisfaisantes?
2. Nommez quelques raisons qui rendent difficile sa situation.
3. Estimez-vous qu'un habitant des collines fait ce qu'il fait en le comprenant et en le voulant? Ou le fait-il par crainte des ordres des Autorités?
4. S'il travaille par crainte des ordres reçus, alors qu'il ne le veut pas, le fera-t-il convenablement?
5. Pourquoi appelle-t-on le M.R.N.D. "Mouvement" et non "Parti" ?
6. Donnez des exemples de ce qui doit changer dans les coutumes.
7. De même pour la manière de cultiver et de faire l'élevage.
8. Estimez-vous que l'homme et la femme ont les mêmes droits au Rwanda?
9. Estimez-vous que toutes les religions sont égales? N'y en a-t-il pas qui méprisent les autres?

10. Estimez-vous que les ethnies sort à égalité de droits?

3. CONCLUSION.

3.1. La Presse et l'Information.

Le rôle de la Presse est d'informer: nous y reviendrons longuement dans notre numéro spécial sur l'Information qui sortira au cours du premier semestre 1980.

Le Plus souvent, l'information est conçue comme fonctionnant de haut en bas, les Autorités comptant sur les moyens de communication sociale pour acheminer leurs directives jusqu'aux masses. Mais la notion d'information, diffuse à travers le Manifeste, emprunte aussi la voie inverse, où les désirs et suggestions des masses sont acheminés jusqu'aux responsables.

C'est à ce second aspect de l'information qu'essaie de satisfaire notre modeste contribution, alimentée par des contacts au niveau des usagers.

3.2. Des "Militants" on attende.

On pourrait résumer l'information venue d'en bas dans ces quelques termes: "Militants dirigeants, vous nous invitez à faire nôtres les principes et les idéaux du Mouvement et vous organisez la population en cellules de dimension restreinte, pour parvenir à une conscientisation valable. Mais vous semblez ignorer qu'il y a entre les exposés du Manifeste et nos possibilités de les comprendre un fossé très large.

De grâce, mettez-vous au travail pour que nous puissions saisir et vivre cet idéal de notre Président. Voilà plus de quatre ans que le Manifeste est sorti. N'y a-t-il pas dans le M.R.N.D. un Comité Central, entouré de conseillers, susceptibles de faire de manière plus compétente et plus complète ce qui a été seulement suggéré ici?

Ne pouvons-nous pas espérer voir un jour dans les mains des responsables des cellules un petit "Guide de conscientisation au M.R.N.D." que vous auriez élaboré et dont un emploi bien adapté réaliserait cette révolution, ce retournement de mentalité que

vous attendez de nous?"

3.3. Sans vouloir jouer les Cassandre.

Je n'ai rien inventé. Ce sont là réflexions recueillies de la bouche des intéressés, certains étaient même étonnés d'une initiative qui aurait dû venir, disaient-ils, des Autorités compétentes.

Nous serions trop heureux si ce court texte avait été la chiquenarde qui met en branle la réalisation attendue. Faute de quoi, on se trouverait devant la situation de "slogans vides de sens", qu'évoquait plus haut le Chef de l'Etat pour la refuser.

Et à juste titre, car, s'il en était ainsi, ne faudrait-il pas craindre que ces slogans, ne correspondant pas à des convictions intérieures profondes, cèdent un jour le pas à d'autres slogans tout aussi percutants et flattant les instincts de la population?

Jean MASSION.

NOTES.

(1) Discours et Entretiens 1976. pp. 27 et 28.

Pour ceux qui l'ignorent, le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (M.R.N.D.) a été lancé par le Président de la République, le 5 juillet 1975, lors du deuxième anniversaire de la deuxième République. Ses principes et ses idéaux sont exprimés dans le Manifeste.

Tout Rwandais, homme ou femme, en fait automatique-ment partie et devient un "militant" du Mouvement. Le Mouvement est structuré à tous les niveaux de l'organisation administrative du Pays. L'élément de base est la cellule qui regroupe une cinquantaine de familles voisines d'une même colline.

Un autre type de cellules existe dans les divers secteurs de l'Administration et dans les entreprises du secteur privé. Le travail d'animation est censé se faire dans ces cellules.

- (2) Première Lettre aux Corinthiens, ch. 13, v. 1
(3) 2.1. Intangiliro: Agace ka mbere .

"Twitegereje neza ingorane zili mu bihugu by'isi mli iki gihe, tutaretse kandi ibyo u Rwanda rudutezeho ku girango turutse imbere hamwe n'abaturya, huko aho ubwabo bagomba kurugaza ku majambere nyakuli, twiyemeje gushyiraho Mouvement révolutionnaire y'abanyarwanda bose, ihararira kuzamura amajambere y'igihugu. Ifite amatwara yo kuvugurura ibyaliho ku buryo butunganye abaturu-Rwanda, igakoranya imbaraga zabo zose, idahesha kandi itavugurura, ari ibitsina, ari amadini, ari amoko, ari imyuga, ari n'imbereho ya buri muntu".

2.2. Isisobanuro .

Muri aka gace k'intangiliro ya Manifeste ya M.R.N.D. turabanza gusobanurira impamvu zatuye M.R.N.D. ishyingiraho. Izo mpamvu baduha ni 2 .
Iya mbere turayisanga muri iyi nteruro: Twitegereje. muri iki gihe. Iyo mouvement yashyirahwe rero kugerageza kurwanya izo ngorane kuko zitazize igihugu cyacu. Kwabaza muri izo ngorane ni izihe?

Mtwe utali yuma muri radio bavuye ingorane zite-
rwa n'izamuka lyibiciro ari ibya petroli ari n'ibya ibindi bicuruzwa, twumva kandi amahane aba h-
lya no hano ku isi, ndetsenye mu bihugu bidukikije.
(Paire allusion au conflit Ugando-Tanzanien). Ibyo byose bituma tubura ibintu dukeneye n'ibyo tubonye bikaza ku giciro gihanitse (kwibutsa izamuka lile-
ruka lyatwe n'ibura lya lisansi). Murumuna rero ko byaba byiza tugereye kwibonera ibyo dushoboye.

URUGERO :

Twese turajya tubona amakopo y'amafi cyangwa y'inyanya aya mu mahanga. Dusoboye kwihingira inyanya tuki-
yororera n'amafi, nibyabwo ngombwa gushorora amafanga y'igihugu tugurura aya makopo. Iyo ni imwe mu ngungu za M.R.N.D. "Twongere umusaruro". Impamvu ya 2 turayisanga muri iyi nteruro: "Tutaretse kandi...
Ku majambere nyakuli" ni ukuvuye ko icyo mouvement yashyirahwe kandi kutwumvisha ko amajambere y'u Rwanda ari twese areba, buri muntu ku buryo ashoboye. Ni ngombwa rero ko buri murumuna ari

umwana, ari umuhungu, ari umucuruzi ari umukozi wa leta, yiyumvisha ko amajambere y'igihugu cyose ariwe ashinzwe.

URUGERO :

Twese turajya ku hafi twugurura icy'amashuri" izatanga nira mu kwezi kwa 9. Iyo twugurura ntiyatangira nta mazu ahari, nta n'ibikorereho. Bizava hehe? Muri abategutsi bazayubaka. Présida, Ministre, Préfet, Bourgmestre na ba Conseillers nibwo bazakora mu mifuka yabo ngo bayubake!
Yego abaturage batanga imisiro, ariko se irahagije? (Gusobanura ikoresheye icy'umworo, ndetse bishobotse kwerekaniye imibare ko yongiyemo idahagije).

- Niba rero batwatswe umusanzu wo kubaka amashuri, twiyumvishye ko Umwana wacu ariwe uzayigamo. Si imali ya Bourgmestre rero.
- Niba bakwatswe umuganda ngo ubaturu umubanda, uwo umubanda ni wowe "umuganda" ufiteye akamaro: Uzarwaza umuntu, imodoka imucemo imujyana kwa muganga. Sinumva rero impamvu wakwiganyirira kuvukira ukaho ari abandi ukorera. Izo mpamvu rero nizo zatuye hashyirahwe M.R.N.D.

KUKI ALI MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE ?

- Ni mouvement kuko ihuza abanyarwanda bese uko banyaga. Mtwe rero ari parti nk'izahungu kuko byaba bivuye ko icyano baweho abandi bakajya mu zindi parti. M.R.N.D. rero iduhutisha hamwe twese ntwese ivanyemo.
- Ni révolutionnaire kuki? Umundi révolutionnaire ivuye ibihungu. Ni révolutionnaire rero kuko twumvishye ko ibikorere n'umworo ishaje bigomba gutindukira bakaza ibishyamba bikwiranye kandi bitunganye abanyarwanda.

Muri icyo bihinduka, twagombaga cyane gutindukira imitere y'ubuhungu n'ubworozi kuko uko twabikoraga kera dutite ubwatsi twashyirahwe aho twagombaga gukomeza. Twororaga inkuru nyinshi zikwiranye n'izere ku misiro, none imisiro yarabazwe. Ni icyo gituma twagombaga kworora amatungo dushoboye, tukajyabakira, tukajyabakira kuko inda siyo tungo lyonyine, n'inkoko, urukwavu, ingurube, inene n'intama nayo ni amatungo.

Manifeste iratubwira kandi itari: "Igikoranye...ya buli muntu" M.R.N.D. yashatse kandi nyine kwanga bundi bushya abanyarwanda bose; kuko yasanze ari byo byonyine bizatuma amajyambere n'ubukungu by'abanyarwanda bigerwaho.

Gutanga ingero zerekana ko nta mahoro n'ubumwe bari mu Ehuha, nta kintu cyakorwaga:

2.3. I B I B A Z O .

1. Murareba mugasanga umunyarwanda wese abaho neza k'uburyo buhagije?
2. Umwe mu mpamvu zaba zituma atabaho neza ni nkizine?
3. Ese murareba mugasanga umuturage ibyo akora abikoresha aya mu kandi abishakaye?
4. Niba abikorera gutinye amategekako se, hali ukora icyo ashakaye akagikora neza?
5. Kuki bayise muvumenye ntabwo Partii?
6. Ibikorera gutinye mu mico ni nk'ibihwe?
7. Ibikorera gutinye mu mibiri (nk'ubumuntu n'ubworozi) ni ibihwe?
8. Iyo murebye musanga umugabo n'umugore babanyarwanda bafite uburenganzira bureshya?
9. Musanga amadini yose areshya? Nta isuzungura ayaandi?
10. Mu moko se ho musanga nta bwoko busumbaye ubundi uburenganzira?

26 récepteurs radio pour 1000 habitants au Rwanda

Mesurer l'impact de la Radiodiffusion par les seuls critères de contenus et de formes des messages, et même en se basant sur la qualité du canal de transmission, me paraît insuffisant. Il importe aussi de connaître le nombre de récepteurs existant, au même titre que la connaissance des attitudes et comportements des auditeurs. Qui sont-ils, que font-ils, où habitent-ils, combien sont-ils? Ce sont là des questions auxquelles

je vais tenter de répondre, moyennant les informations que j'ai recueillies en janvier-février 1979.

Jusqu'à présent, il est difficile de déterminer avec exactitude le nombre de récepteurs existant dans le pays. Les données statistiques, même celles de l'UNESCO, sont basées sur des estimations. L'annuaire de l'Unesco, édition 1977 indique 70.000 récepteurs, 16 pour 1.000 habitants en 1976 au Rwanda. Reste à savoir comment ces estimations ont été obtenues, car les Rwandais ne sont pas soumis à une quelconque déclaration de leurs postes récepteurs (la fiscalité de ceux-ci a d'ailleurs été supprimée en 1974); par ailleurs les déclarations des commerçants me semblent aussi douteuses, même si elles se font.

En 1976, les chiffres que j'ai obtenus diffèrent nettement de ceux que publie l'UNESCO. A cette époque, l'ORINFOR avait demandé aux bourgmestres de recenser les postes récepteurs dans leurs communes et de lui communiquer les résultats. L'ORINFOR avait reçu en 1975, 51 réponses avec un nombre total de 88.000 récepteurs. Par extrapolation et en faisant une moyenne floue pour Kigali-Ville, j'arrivais à une estimation de 130.000 récepteurs pour tout le pays (voir la Relève n° 11 d'avril 1976). Au moment où j'écris ces lignes (juin 1979), j'attends avec impatience la publication des résultats du dernier recensement (soit 1978), car cette question a retenu l'attention du Bureau National de Recensement. En attendant, je crois qu'il serait honnête de ma part de faire connaître les résultats de mes maigres recherches, résultats qui attendent d'être confirmés ou infirmés - c'est selon -, par d'autres données mieux élaborées.

Cette confrontation me permettrait de réviser ou d'affiner mes méthodes d'investigation et d'interprétation, afin d'en faire un outil de recherches pour des travaux ultérieurs. Ceci dit, le lecteur pourra apprécier à leur juste valeur et dans leurs proportions les résultats de mon enquête.

CONDITIONS DANS LESQUELLES A ETE MENEE L'ENQUETE.

Je me permets de signaler en passant que c'est dans le cadre de la préparation d'un mémoire à présenter à l'Institut National de l'Audiot-visuel (France) que se

situent mes recherches relatives à l'information au Rwanda.

Du 30 janvier au 15 février 1979, j'ai eu l'occasion, grâce à l'aide combien précieuse de l'ORIMOR, de faire le tour du Rwanda, précisément dans neuf préfectures (en raison d'une panne de véhicule, je n'ai pas pu me rendre dans la préfecture de GIKONGORO). Outre neuf communes rurales, j'ai aussi visité deux communes urbaines - Nyarugenge et Ngoma - mais dans cette dernière, le secteur visité se trouve plutôt en périphérie de la ville et présente plus des caractéristiques rurales qu'urbaines. Néanmoins, à cause des influences certaines de BUTARE, j'inclus cette population dans le secteur urbain. Les autres communes cible sont:

1. Biyumbi	KIGALI
2. Giti	BYUMBA
3. Mugesera	KIBUNGO
4. Kigoma	CITARANA
5. Shyamba	BUTARE
6. Gatara	CYANGUGU
7. Rumatamu	KIRUYE
8. Nyanyumba	GISENYI
9. Cyabingo	RUHengeri

Dans chaque commune, le bourgmestre avait été convié à choisir un secteur et à y convoquer une réunion en vue d'avoir des entretiens qui serviraient dans l'émission populaire du dimanche soir -Radio yaou - L'accueil de la population a toujours été chaleureux, les entretiens francs et les réponses au questionnaire libres et fructueuses. Dans chaque réunion, il y avait au moins cinquante personnes. Le questionnaire fut soumis à un petit nombre de personnes, autour d'une dizaine dans chaque commune. Au total, 141 personnes dans 11 communes, ont bien voulu répondre à ce questionnaire. Voici les caractéristiques principales qui constituent les variables essentielles de cet échantillon:

I. Sexe: Hommes: 55,31 %

Femmes: 43,26 %
N'ont pas répondu: 1,43 %

2. Milieu: Rural : 88,65 %
Urbain : 11,35 %

3. Age :
Moins de 20 ans : 28 %
De 21 à 30 ans : 32 %
De 31 à 40 ans : 24 %
De 41 à 60 ans : 13 %
De 61 à 78 ans : 3 % (arrondés)

4. Professions :
Paysans : 55,7 %
Fonctionnaires : 24,5 %
Autres : 19,8 %

5. Situation matrimoniale :
Mariés : 51,06 %
Célibataires : 44,12 %
Ne se prononcent pas : 4,82 %

6. Niveau d'instruction :
De 1 à 4 ans primaires : 17,02 %
De 5 à 6 ans primaires : 34,75 %
De 1 à 3 ans tronc commun ou post-primaire : 18,36 %
De 3 à 7 ans secondaires : 12,05 %
Etudes Supérieures (de 1 à 7 ans) : 2,83 %

Ces six variables semblent être les plus significatives. C'est pourquoi je renonce à allonger la liste.

BIAIS DE L'ECHANTILLON

Le problème de représentativité de mon échantillon ne manque pas de se poser, vu les différents biais qui s'y sont introduits. Pour éviter les erreurs d'interprétation, je préfère attirer l'attention du lecteur sur ces biais afin de lui permettre de prendre les résultats de mon enquête dans leurs proportions.

Les biais les plus flagrants concernent le sexe, l'âge et les catégories socio-professionnelles. Si le nombre d'hommes dépasse d'environ 6 % les proportions réelles de la population globale, c'est qu'en général,

les hommes se font plus représenter dans des réunions que les femmes. Une autre observation à faire est le grand nombre de refus que l'enquêteur rencontre dans l'univers féminin, lorsque des hommes se trouvent en présence. Les femmes respectent l'adage "pas de chant de poule en face du coq". Cette réalité sociale a été ressentie au cours de mon enquête.

S'agissant de la répartition par générations, s'il faut m'exprimer ainsi, il se trouve que les jeunes de moins de 20 ans (ils écoutent aussi la radio) ne sont pas suffisamment représentés dans cet échantillon. Il m'a semblé que l'école et la famille jouent là un grand rôle - L'école, parce que les jeunes scolarisés ne quittent pas la classe pour ce genre de réunions; la famille, parce que les parents jugent qu'ils y vont à leur place.

Quant aux catégories socio-professionnelles, malgré le tour dans 9 communes rurales, ceux qui se déclarent purs paysans ne correspondent pas au découpage des statistiques nationales. Pourquoi? Probablement parce que les "notables" sont mieux représentés dans des réunions publiques. Sous la rubrique "fonctionnaires", se retrouvent tous les agents de l'Etat et du secteur privé, depuis le plus bas échelon jusqu'au niveau de direction dans les services publics. On voit que la délimitation n'est pas toujours aisée à faire, d'autant plus qu'un policier communal est plus près du paysan que le haut fonctionnaire. Ce terme est conc à saisir dans son sens le plus large.

Enfin, un autre facteur ayant contribué à cette distorsion est le fait que, la fatigue et le nombre de refus aidant, les collègues qui m'ont aidé dans cette enquête n'ont pas toujours respecté les consignes.

Ces remarques faites, je crois que le lecteur, même le plus intrinséquant, ne manquera pas de placer les résultats présentés dans leur contexte et de les prendre dans leurs justes proportions.

PARC DES RECEPTEURS

Et j'en viens aux 26 récepteurs pour 1.000 habitants. On peut, à juste titre, se demander si cette proportion a été établie aisément. Par quelle méthode de calcul, ce résultat est-il obtenu? Je crois qu'il est utile de

s'entendre sur les méthodes d'analyse et d'interprétation utilisées afin de pouvoir discuter sur une base claire les renseignements. Il est vrai que dans plusieurs résultats d'enquêtes statistiques, des chiffres en relation absolue ou relative sont donnés sans un minimum d'explication, si bien qu'on en arrive à une mystification des données en leur attribuant implicitement des orientations idéologiques, avec cette conséquence d'induire des conceptions et des attitudes dans le public. Mon but est loin de là. Ce que j'espère, c'est de pouvoir aider à mieux cerner les problèmes qui se posent dans notre société quant au phénomène social qui est le circuit de l'information.

Pour une meilleure interprétation des résultats, j'aurais dû poser la question relative aux récepteurs plutôt aux ménages qu'aux singularités individuelles. Mais j'ai tenu compte du fait que les résultats seraient biaisés par l'éventuelle cohabitation de certains éléments de l'échantillon. Pour éviter le doute et le soupçon, j'ai fait un décompte impitoyable de pourcentage représentant les jeunes célibataires et les femmes mariées qui auraient pu citer à plusieurs reprises un même récepteur, le multipliant par 2,3 ou même 4 fois. Compte tenu aussi de la marge de confiance de mon échantillon (5%), je trouve ainsi que 13% de ménages (avec 99% de chances pour atteindre ce chiffre) sont en possession de récepteurs radio. Or la taille moyenne d'un ménage 4,46 personnes (arrondie à 5), permet de faire le rapport récepteurs population globale. La population totale étant arrondie à 5.000.000 d'habitants, le rapport devient 13 pour 500 et 26 pour 1.000.

Dans le cas de nous rapprocher de la réalité avec 99% de chances, la fourchette des probabilités se situe entre 13 et 43% des ménages, avec une seule chance% pour atteindre ou dépasser 43%. Dans 95%, la fourchette se situe entre 18 et 38% de ménages et dans les deux cas, la moyenne est de 28% de ménages.

Ainsi j'avance le nombre du parc de récepteurs comme étant situé entre 130.000 et 180.000 avec une marge de confiance de 4%. Retenons donc provisoirement comme chiffre minimum le plus fiable 130.000 récepteurs pour tout le pays, en attendant d'autres témoignages.

Pourquoi y-a-t-il si peu de récepteurs dans notre

pays? Dédaigne-t-on la radio ou le pouvoir d'achat y est-il pour quelque chose? La commercialisation des récepteurs est-elle bien organisée? Ce sont là quelques questions parmi d'autres qu'on pourrait se poser à ce sujet. En tout cas, je me propose de vous alerter à discuter sur ce problème en vous donnant ce que j'ai trouvé comme prix idéal du récepteur radio au Rwanda.

LE "PRIX IDEAL" DU RECEPTEUR . (I)

Pour des raisons d'ordre conceptuel et d'ordre méthodologique, je préfère écarter le terme communément et abusivement utilisé: "moyen". Lorsqu'on nous dit qu'une proportion est moyenne, nous en déduisons automatiquement qu'il s'agit d'une moyenne arithmétique. Mais ce à dire que c'est cette dernière qui est toujours prise en compte? Certainement pas. Une autre confusion vient du fait que dans les affirmations relatives aux phénomènes sociaux, le terme "moyen" devient nébuleux. On dira que le Rwandais moyen fait ceci ou cela. Quel serait ce Rwandais moyen? C'est pour essayer d'être le plus clair possible que je propose le mot "idéal", car il porte en lui le sens de consensus et qu'il se rapproche de la méthode que j'ai adoptée pour fixer ce que j'appelle le prix idéal.

La démarche que j'ai faite, si elle semble fastidieuse, ne manquera pas pour autant d'éveiller l'intérêt. De 98 réponses positives reçues, les prix indiqués varient entre 1.000 et 50.000 Frw, avec une moyenne arithmétique égale à 5246 Frw. (Je vous fais grâce de la liste des prix mentionnés).

Au premier abord, on serait tenté de retenir ce chiffre et de le présenter comme "prix moyen" et le tour ne serait pas pour autant totalement joué. Cette moyenne correspond-elle vraiment aux réalités économiques des Rwandais quand on sait que le revenu monétaire moyen par tête et par an est de 4.000 Frw à peine? Cette question à attiré mon attention, et avant de tirer une conclusion hâtive, je me suis proposé de faire une analyse profonde de la liste des prix. La première constatation, c'est que 11 % des personnes ayant déclaré avoir un poste récepteur se situent entre 1.000 et 2.000 Frw et que 32% se trouvent entre 2.001 et 3.000 Frw, tandis que seule-

ment 9 % se trouvent entre 4.001 et 5.000 Frw. Ayant jeté le doute sur la moyenne arithmétique, j'ai fait recours à la médiane ou valeur centrale. Elle est de 3.500 sur la liste. Ensuite, j'ai cherché la dominante ou le mode, et deux valeurs (2.000 et 4.000) se disputent la place modale avec une fréquence maximale respective de 10 fois. En faisant la moyenne arithmétique des deux, il se trouve que 3.000 semblent être le mode de la liste. Portés sur un graphique, la liste des prix (groupés en 10 classes) révèle comme valeur dominante: 3.000. Ainsi, je suis porté à proposer comme prix modal ou idéal d'un récepteur pour la population rwandaise: 3.000 Frw en 1979.

ENTHOUSIASME ET PANIQUE .

Je m'en voudrais de mettre un point final à cet article, si je ne mettais en évidence un problème nouveau qui va certainement influencer sur le rythme d'achat et donc sur le nombre des récepteurs. Il s'agit de l'introduction d'un réseau d'émetteurs en modulation de fréquence. L'amélioration technique pour faciliter les conditions d'écoute avait été souhaitée par la majeure partie des Rwandais, étant donné que la réception en ondes courtes était terriblement gênante.

Depuis que ce problème a été posé avec beaucoup de vigueur, le gouvernement rwandais a pris une énergique décision d'y remédier - Grâce à la coopération avec la République Fédérale d'Allemagne, un réseau émetteurs en modulation de fréquence a été mis en service depuis 1978 et couvre 80 % du territoire national. La qualité d'écoute qui s'en suit soulève un grand enthousiasme parmi les auditeurs, mais semblera en même temps la panique. Parmi les réflexions souvent émises, voici les plus courantes, probablement aussi les plus pertinentes:

1. Comment se procurer un récepteur en M.F. puisqu'ils ne sont pas encore répandus?
2. Que faire de l'ancien récepteur?
3. Les récepteurs en M.F. consomment beaucoup plus d'énergie (piles, donc problème qui risque de constituer quelques réticences s'il est vérifié que cette assertion est objective). Dans ce domaine, MERA a aussi du pain sur la planche.

(1) Ce terme est une sorte d'emprunt à la typologie de Max WEBER.

Quel type de prêtre faut-il former ?

Déjà par sa brièveté et sa singularité (quel type? ou quels types?) le titre de cet article pourrait apparaître provocateur ou partial. Que le lecteur se sente rassuré: il s'agit davantage de simples réflexions provenant d'une modeste expérience, que d'une théologie systématiquement et volontairement révolutionnaire.

I. Miroirs et reflets

La communauté chrétienne projetée dans ses prêtres ses angoisses, ses désirs, son idéal, ses doutes, etc. L'Eglise dit: "Faisons le prêtre à notre image et à notre ressemblance!"

La hiérarchie et le corps sacerdotal veulent instinctivement retrouver chez les jeunes lévites d'aujourd'hui les valeurs qui ont nourri - et nourrissent encore - leur idéal d'hommes consacrés. Toutes ces valeurs, réelles mais complémentaires parce que partielles, le peuple de Dieu, dans ses multiples facettes, voudra également les retrouver dans ses prêtres. Donnons quelques exemples d'après les différents groupes sociologiques.

A. Le "prêtre-copain" des jeunes.

Les jeunes le souhaitent sportif, se déplaçant, tout bardé de cuir, sur sa moto, et quelque peu négligé dans sa tenue vestimentaire. Dans les récollections il sera "animateur" et non "prédi-

cateur" (la différence formelle est très importante!) Durant les veillées bibliques, il gratiera, plus ou moins artistiquement, une guitare, et surtout saura "se mettre à l'écoute" des jeunes lors des échanges et des mises en commun après les carrefours. Il est au courant des derniers films "sensés" récemment sortis et sifflote allégrement les derniers tubes de la chanson du "hit-parade"!

B. Le "prêtre-aumônier" des bonnes sœurs.

Se déplaçant avec compaction dans le saint habit (i.e. la soutane), il est un grand propagateur des neuvaines, saluts, chapelets, adorations pieuses confréries etc....

Il regrette amèrement l'âge d'or de la piété. Les lamentables excès de l'époque présente n'auraient pas leur raison d'être si on avait maintenant les piliers de la vie sacerdotale classique: discipline, obéissance, humilité.

C. Le "prêtre-chercheur".

Non content d'avoir dix ou quinze ans en Europe pour une thèse problématique de doctorat, il reste un intellectuel impénitent. Il vit avec les livres loin des hommes et des vaines agitations du siècle (que ce soit la politique, le commerce, ou ... les carrières ecclésiastiques!) Il manie les idées avec la même dextérité qu'un musicien jongle avec les notes! Il a un plaisir tout platonicien à se délecter des idées neuves...ou réputées telles. Les revues spécialisées, les livres originaux dont on parle, n'ont pas de secret pour lui. Homme de "papiers" il passe à côté de l'Incarnation et de l'Histoire. Pour lui le "Peuple de Dieu" est un beau concept à ajouter à la collection d'idées qu'il possède déjà. Il dialogue tout au plus avec de "beaux esprits", étudiants ou professeurs d'université. A ses yeux, les diplômés sont plus efficaces que les vertus pour l'apostolat auprès des élites.

D. Le "prêtre-révolutionnaire".

C'est le type du prêtre engagé dans la pâte humaine: il participe activement au mouvement syndicaliste des ouvriers; il se sent une âme de leader dans tous les bouleversements sociaux. Toute injustice le révolte: celle du quart-monde où les ouvriers étrangers sont exploités par un Occident avide seulement de "main d'oeuvre rentable", et où les problèmes humains (pudiquement appelés "sociaux") ne sont que tout à fait secondaires. Le Tiers-Monde, en Afrique ou en Amérique latine, qui souffre encore d'invasibles dictatures sanglantes, l'attire spécialement.

Il se sent une âme de prêtre-guérillero, comme Camillo Torres, pour faire cesser par la force, s'il le faut, ces tyrannies qui déshonorent l'homme du 20e siècle. Il apporte son appui aux syndicats, aux marches de soutien, aux grévistes, à toutes les minorités exploitées. Aucune "année" (de la femme, de l'enfant, du réfugié...) ne le trouve absent! Il forme des militants, toujours sur la brèche, comme lui. Les réunions de conscientisation lui semblent plus importantes que les collections. Pour lui le journal du syndicat ou du mouvement est primordial et prend le pas sur une revue de théologie. Le mot de l'aumônier prime sur l'homme du prêtre: d'ailleurs que peut comprendre cette foule disparate et amorphe qui est souvent celle d'une assemblée dominicale dans une paroisse bien pensante et bien pratiquante? Tel est son raisonnement.

E. Le "prêtre-charismatique" .

Tôt levé, il n'omet aucun de ses "exercices": méditation matinale, heures de l'Office Divin, examen particulier du milieu du jour, visite vestimentale au St Sacrement, lecture de bible, lecture spirituelle, réception régulière du Sacrement de la Réconciliation, retraite annuelle bien préparée et choisie en connaissance de cause (choix du groupe, du prédicateur...).

Autour de lui, ou avec ses confrères naissent de petits cénacles de disciples, venus partager sa prière et les dons de l'Esprit. Cette tendance

charismatique fera que le prêtre en question interiorisera les difficultés inhérentes à tout ministère pastoral (échecs apparents, incompréhension des supérieurs éprouvés personnelles, de santé, de foi, de famille etc...)

Il les offrira au Seigneur et comptera davantage sur la puissance du Très-Haut que sur les efforts parfois vains et désordonnés des hommes.

F. Le "prêtre-organisateur" .

C'est l'homme "d'oeuvres", le pasteur à l'imagination féconde pour l'organisation de sa pastorale. Il trouve des responsables, les forme, les réunit souvent. Il quadrille sa paroisse en "quartiers", "secteurs" et "zones". Il tient un fichier impeccable dans tous les domaines sacramentels. Il visite ses chrétiens de toute catégorie: les bons et les "tombés", les jeunes et les vieux, les riches et les pauvres...

Il est disponible en tout temps pour les confessions, les transports de malades à l'hôpital etc. Ses tournées en succursales sont programmées sur un calendrier serré...

Je m'arrête ici, car je pourrais continuer à l'infini cette galerie de portraits, cette série de "caractères", sortes de pastiches d'un La Bruyère ecclésiastique qui s'essayerait!

Il s'agit bien sûr de "TYPES" c'est-à-dire de descriptions abstraites à partir d'un trait de caractère fondamental, présenté ici sous forme presque exclusive (donc une espèce de caricature). Dans la vie sociale et concrète de tous les jours, on ne rencontre pas ces types à l'état pur! On rencontre des "physionomies", de ces différents types décrits ci-dessus.

Remarquons que ces "types" de prêtres sont présentés en contrastes le second servant de repoussoir au premier, le quatrième servant de repoussoir au troisième et ainsi de suite. Le prêtre ensoutané des béguines est "très loin" du prêtre casqué des jeunes, qui veulent dans le vent. Le second semble assis dans le vieux fauteuil confortable du passé et de la répétition, tandis que le premier croit que la vitesse lui permettra de

happer le futur avant même que le présent ne soit écoulé! Le prêtre intellectuel est réfugié dans sa tour d'ivoire des idées aseptisées, tandis que le prêtre "révolutionnaire" descend dans la rue où se fait l'histoire. Le prêtre contemplatif est tout heureux au milieu de ses charismatiques: on ne prie jamais assez, n'est-il pas vrai? Le prêtre, homme d'oeuvres, trouve que la charité l'emporte sur tout (super omnia caritas)... et tant pis pour son bréviaire: le Bon Dieu ne lui en voudra pas! Selon que le chrétien appartiendra à tel milieu déterminé par l'âge, la culture, les goûts et le tempérament personnel, le genre d'occupations etc..., il voudra - souvent inconsciemment - que le prêtre qui est à son service lui ressemble et partage ses options! Mais alors y aura-t-il autant de types de prêtres que de groupes sociologiques (et je me suis volontairement arrêté à 6 "portraits"?)

Le prêtre appartiendra-t-il EXCLUSIVEMENT à une classe (cavalière, bourgeoise, capitaliste occidentale, révolutionnaire du Tiers-Monde) ou à une caste (les intellectuels, les riches, les pratiquants, les délinquants...)? **MON VA-T-ON SE HATER DE ME REPONDRE!** Le prêtre doit être l'homme de tous à l'image du Christ. Cela est-il possible?

Ou bien se leurre-t-on et le prêtre "homme de tous" va-t-il sombrer dans l'anonymat? Sera-t-il un homme sans personnalité sociale tranchée, un être "amorphe" de par sa fonction d'être "tout à tous"?

II. EXIGENCES EVANGELIQUES FONDAMENTALES

Evidemment en se référant à l'Evangile, on y trouvera assez facilement les qualités fondamentales que le peuple chrétien s'attend à trouver chez les prêtres de tous les temps. Ce sont ces exigences pastorales que le Concile Vatican II, dans la Tradition séculaire de l'Eglise, recommande dans la formation des futurs prêtres.

- D'abord un esprit de détachement, qui rend le prêtre DISPONIBLE. La recherche d'une fortune, les soucis d'une famille, d'une carrière d'un métier ne semblent guère s'accorder avec ce souci premier et constant du Royaume à implanter au milieu des hommes. Un homme

encombré de ses propres préoccupations sera difficilement un apôtre prêt à partir là où l'Esprit l'envoie, comme St Paul. C'est ici que se posera la question de la pauvreté: la richesse apparente de l'Eglise pose un problème à beaucoup de nos contemporains surtout parmi les jeunes. Le poids des structures, scolaires, sociales, hospitalières, culturelles etc... semble paralyser le témoignage direct et personnel. Paul-il créer "une pâte à pain" (l'école chrétienne, l'hôpital chrétien, le syndicat chrétien, les mouvements chrétiens de jeunes...) ou insérer la force du levain dans toutes les pâtes? At-on plus de confiance dans ce qui est visible, palpable, chiffrable (les statistiques), que dans ce qui est ESPRIT, c'est-à-dire non directement saisissable. En s'insérant dans le développement, oeuvre de tous les citoyens baptisés ou non, les chrétiens du Rwanda, font davantage oeuvre d'animation, que de juxtaposition, en créant un réseau parallèle d'enseignement, d'hospitalisation etc... Toutes ces oeuvres sont très utiles mais ne suffisent pas: la bonne semence de l'Evangile est à jeter partout et non seulement... dans notre propre champ, où nous sommes les seuls maîtres, (bien que "l'ennemi" vienne souvent la nuit, y jeter de l'ivraie à notre insu, et à notre scandale!)

- Un esprit d'obéissance: étant appelé à travailler au sein d'une équipe apostolique, dont le premier responsable est l'Evêque, le futur prêtre devra donc apprendre à se détacher de ses propres vues si bonnes soient-elles en théorie, pour l'insérer dans une pastorale d'ensemble où l'amour propre et le désir de "briller en vedette" ne sont pas les bienvenus, parce qu'ils dissolvent l'esprit d'unité et de témoignage "en corps" qui est le propre du témoignage de l'Eglise de Jésus. Cet esprit d'équipe est à retrouver à tous les échelons: paroissial, diocésain et interdiocésain (si non la collégialité épiscopale reste lettre morte)

- Un esprit de prière: rester attaché au Seigneur dont on est l'ouvrier suppose un contact étroit avec le Maître de la Moisson. Le prêtre a sa manière propre d'être signe et témoin. En ce sens, le célibat est une des manières de vivre l'amour chrétien, le sacrement de mariage en étant une autre mais toutes deux supposant

une FIDELITE INCONDITIONNELLE parce que puisée à une autre Source que le simple recours à la volonté humaine. Le célibat est aussi bien à rattacher à l'esprit de détachement de la famille pour une plus grande disponibilité qu'à celui de prière: toute une vie d'homme ou de femme devient ainsi "OFFRANDE ET GRATUITÉ", deux caractéristiques essentielles de la prière chrétienne.

III. MODALITES PEDAGOGIQUES .

" Sauf pour ceux qui ont le goût de l'histoire, ce qu'a fait une génération n'intéresse pas la suivante. C'est un fait qu'il n'y a d'expérience valable que celle que chaque génération fait elle-même, et que c'est lettre morte pour les générations suivantes ". (2)

Recopier des modèles passés, si valables soient-ils, ne semble donc guère possible. Essayons, pour le temps présent, de voir comment le discernement et l'accompagnement des vocations sacerdotales pourrait s'exercer de manière idéale.

I. Les petits séminaires: source tarissante des vocations sacerdotales ?

La pédagogie et la psychologie modernes ont démontré suffisamment que les premières années de l'enfance de l'adolescence étaient capitales pour marquer un homme dans le choix de ses valeurs et de ses options. Il serait donc funeste de tenir le sophisme suivant: "Ces enfants sont encore trop jeunes pour savoir de quoi ils parlent et à quoi ils s'engagent. Les pré-séminaires sont donc inutiles. Il faut parler de la vocation sacerdotale à de grands adolescents, à la fin des études secondaires."

En soi l'institution des petits séminaires est donc valable. Mais cela demande pas mal de précisions: Ce qui se cache derrière le vocable "petit séminaire" est très différent d'un pays à l'autre et d'une époque à l'autre. Si l'on entend par là une institution ecclésiastique exclusivement destinée à former de futurs prêtres, une pépinière de vocations bien à l'abri des influences païennes, où les enfants, soustraits à leur famille et à leur milieu naturel sont expressément et exclusivement orientés vers le sacerdoce, il faut reconnaître que de telles institu-

tions n'existent plus au Rwanda. Les petits séminaristes sont, socialement, des élèves comme les autres: les programmes, le minerval, les périodes de vacances, les difficultés de transport, tout cela leur est commun avec les élèves des autres instituts. La multiplicité des écoles secondaires, les possibilités de continuer à l'université, tout cela a amené une certaine sécularisation des petits séminaires. Il y a 40 ans devenir prêtre constituait une promotion sociale évidente, ce qui n'est plus guère le cas aujourd'hui où les rôles sociaux sont très diversifiés, surtout après l'indépendance, où le leadership de la vie politique, économique et culturelle est dans les mains des autochtones.

L'étiquette "petit séminaire" ne garantit donc pas automatiquement le "contenu" de l'institution. Il ne faut pas non plus chercher dans des raisons périphériques le manque de rentabilité de ces institutions: on invoque souvent la proximité de la ville, la facilité pour certains d'obtenir des bourses d'études, l'esprit ambiant de jouissance matérialiste, un esprit de profiteurs chez les élèves ou leurs parents, etc... Nous ne nions pas que ces raisons avancées ont un certain rôle dans une crise éventuelle des vocations mais l'ESSENTIEL n'est pas là. Depuis que le monde existe, fut-il romain, médiéval, occidental, africain, ces "séductions" au sens biblique ont toujours existé: il s'agit de "facilités" que Satan offrirait déjà à Jésus au désert pour le détourner de sa mission spécifique.

2. Une orientation consciencieuse et non-exclusive .

Il est honnête de présenter très tôt, de manière adaptée à l'âge des élèves, les exigences du sacerdoce. Il ne s'agit pas de "principes" théoriques uniquement, mais aussi de témoignage de vie en équipe chez les prêtres formateurs qui s'efforcent de vivre des valeurs sacerdotales. Ce qui semble le plus difficile est la formation à la lucidité et à la loyauté chez les séminaristes et leurs formateurs. Si l'atmosphère n'est pas saine dans une maison de formation des questions peuvent facilement dégénérer dans des impasses personnelles ou collectives. Pour illustrer ce

Propos qui peut sembler trop général, citons quelques-unes de ces questions.

La base de l'éducation est la COFFIANCE qui doit exister entre formateurs et séminaristes, sinon aucun dialogue profond n'est possible, surtout sur le problème d'orientation dans le choix de vie.

Personnons quelques questions à la place des séminaristes:

"Comment avouer à mon recteur que je ne songe vraiment plus à la vocation sacerdotale? Je serai automatiquement chassé; faisons "comme si", du moins jusqu'en rhéto, au moment où l'on nous demandera de faire une demande officielle à l'Evêque, ou de remplir les demandes officielles de bourses universitaires."

"Je voudrais m'ouvrir à mon conseiller spirituel... mais il a payé une partie de mon minerval et Mgr l'Evêque a aidé financièrement ma famille. Remettons cet entretien à plus tard... sinon on me taxera d'ingratitude... ou de profiteur, ou de lâche."

Ce manque d'ouverture spirituelle est donc, en partie, provoqué par des structures coercitives ou répressives.

On se complait dans une demi-obscurité concernant les motivations profondes des séminaristes qui demandent d'entrer au Grand séminaire. POURQUOI ?

Il y a de multiples raisons du côté des élèves eux-mêmes. Nous en avons cité quelques-unes ci-dessus, relevant d'un manque de franchise, ou d'un malaise psychologique qui ne laisse guère de liberté intérieure à ces jeunes gens, qui se sentent menacés de pénalisation ou d'exclusion s'ils font part de leur intention profonde, qui n'est pas AUTOMATIQUEMENT celle de devenir même s'ils se trouvent dans un petit séminaire.

Il y a aussi un manque de clarté de la part des éducateurs. Pour avoir été formateur dans plusieurs grands séminaires (Myundo, Nyakibanda, Kitegani, Mureba-Bukavu), je sais que très souvent les formateurs se plaignent de recevoir de nouveaux candidats sans aucun dossier sérieux et complet, de la part du petit séminaire qui les envoie. Ce sont parfois de très vagues

notes de la part d'une seule personne (le recteur de l'institut). A-t-on fait un conseil sérieux avec TOUS LES PROFESSEURS DU PETIT SEMINAIRE QUI CONNAISSENT CES CANDIDATS POUR LEUR AVOIR DISENSE UN ENSEIGNEMENT ET UNE FORMATION DURANT DE NOMBREUSES ANNEES ?

Hélas la faiblesse et le péché de l'homme font que souvent, nous fuyons la vérité crue et nue...

"... La tentation presque inhérente à l'appartenance à une Eglise, est celle de l'unité à tout prix ou de l'uniformité... Les chrétiens ont pris conscience que la réalité sociale comporte objectivement des sujets de dissension et de tensions, et qu'il n'y a pas lieu de s'en étonner: ces antagonismes ne sont pas nécessaires ment le signe ou la conséquence du péché. Le croire serait mettre le spirituel là où il n'a que faire. D'ailleurs il n'y aurait plus d'histoire s'il n'y avait pas de divergences: ce n'est que par les affrontements et les tensions que l'histoire évolue et s'enrichit. Le problème est d'éviter que les tensions ne dégénèrent en conflits." (3)

L'origine de divergences dans un conseil est multiple: il y a des laïcs et des prêtres, des hommes et des femmes, des Européens et des Africains, des professeurs d'âge, de formation ou d'éthnie différente. Le responsable d'un institut pense que son Evêque considérera comme un échec le fait de présenter peu de candidats valables pour le Grand séminaire et qu'il est préférable d'en présenter beaucoup...

3. Un sain (t) pluralisme

Le monde contemporain, même en Afrique, se caractérise par un pluralisme dans les différents domaines de la vie sociale. Il est des pays africains où la majorité des grands séminaristes ne proviennent déjà plus des séminaires. Non pas que ceux-ci soient totalement dépassés ou doivent être remplacés par d'autres institutions-miracles qui donneraient des vocations en foule...

L'institution des petits séminaires reste valable, si ELLE EST ANIMÉE de l'INTERIEUR, par une équipe de formateurs consciencieux, capables et ouverts aux réalités de l'Eglise et du monde d'aujourd'hui. Mais le petit séminaire doit se garder d'un EXCLUSIVISME qui serait de mauvais aloi, car il

est évident que le Seigneur appelle là ... où Il veut, comme Il veut et quand Il veut. Et c'est son Eglise qui doit être attentive aux signes de l'Esprit pour discerner et accompagner toutes les vocations, dans tous les milieux de vie.

Posons-nous quelques questions :

- Que font les prêtres, et les Evêques pour découvrir et entretenir des vocations qui se trouvent en germes partout : dans les écoles secondaires officielles, ou de confession protestante? Les aumôniers de ces écoles sont-ils actifs? Posent-ils clairement à leurs élèves le problème de la vocation religieuse ou sacerdotale?

- N'y aurait-il pas moyen, comme cela se fait ailleurs, de susciter des groupes de vocation? Il s'agit de groupes polyvalents garçons et filles, qui se rencontrent en dehors du cadre scolaire et sont animés par une équipe pluraliste chargée des vocations au niveau du diocèse. Cette équipe comprend des prêtres séculiers et religieux, africains et européens, des religieuses, etc...

Il est évident que de germes de vocation sont vite étouffés dans les milieux parfois très peu chrétiens si pas immoraux que sont divers instituts d'enseignement. Pour entretenir cette étincelle de la vocation sacerdotale ou religieuse qui est dans le cœur de beaucoup plus de jeunes gens et jeunes filles, que l'on ne croit, il faut des contacts réguliers avec une équipe dynamique (retraites LIBRES durant les vacances de Noël, de Pâques, aux grandes vacances...; échanges de correspondances, de livres, conseils, entretiens, grande disponibilité de ces prêtres, religieux et religieuses pour écouter les questions et les remises en questions de ces jeunes...)

Il ne s'agit pas d'un recrutement immédiat, intéressé et particulier ("Ma congrégation est la meilleure! La plus épanouissante, la mieux formée intellectuellement ou spirituellement!") Et autre propagande mesquine de ce genre, où une trop humaine complaisance en soi-même, même au plan collectif, risque de faire dévier l'appel de l'Esprit.) Il s'agit d'une pastorale d'ensemble des vocations, tant masculines que féminines, diocésaines que religieuses, dans toutes les écoles

(petits séminaires y compris), et dans tous les milieux (scolarisés ou non, travailleurs ou chômeurs, manuels et intellectuels...)). Pourquoi mettrions-nous des barrières à l'appel de Dieu ?

4. UNE ACTION CONCRÈTE DANS UNE PASTORALE D'ENSEMBLE

Tous les prêtres doivent-ils être formés dans le même moule? C'est, jusqu'à présent celui des humanités classiques, où les connaissances littéraires sont assez bien accentuées, notamment celle du latin. Sans nier le mérite de cette formation, est-il nécessaire de l'imposer à ceux qui en ont reçu une autre (de tournure scientifique, technique, pédagogique, sociale, etc...)?

Planifions au niveau interdiocésain la pastorale des vocations. Est-il nécessaire que le petit Rwanda ait deux séminaires d'âinés lorsqu'on sait la difficulté de trouver le personnel compétent pour ce genre d'institutions au coût très élevé et au nombre d'élèves très restreint? Une certaine intolérance cléricale, tant au niveau des séminaristes que des professeurs ne fait-elle pas que ces vocations d'âinés ne se sentent guère à l'aise dans un grand séminaire classique?

N'y a-t-il pas une nette surenchère intellectuelle à proclamer que TOUS les grands séminaristes seront porteurs d'un titre universitaire en théologie? Cela est-il possible?

L'appréciation pour l'idonéité d'un candidat au sacerdoce n'est-elle pas exclusivement "cléricale" dans le sens péjoratif du mot? Les laïcs (c'est-à-dire les membres du peuple de Dieu) n'ont-ils pas à se prononcer EUX AUSSI ET EUX SEULS? Pères et mères de famille, ils connaissent concrètement le comportement des petits et grands séminaristes en vacances (c'est-à-dire trois mois sur douze durant l'année). Les prêtres des paroisses, les catéchistes, les responsables d'action catholique, les responsables des encouragements, tout ce monde directement engagé dans l'apostolat est-il RADICALEMENT INCAPABLE d'apprécier l'ardeur apostolique, l'esprit de partage et de détachement de ces jeunes gens qui se destinent officiellement à être pasteurs du peuple de Dieu? Nos hiérarchies humaines sont souvent renversées par Dieu lui-même ou par le peuple chrétien, lorsqu'il

vit simplement l'Evangile.

L'univers écolésiastique est finalement assez clos sur lui-même et tourne en rond dans un cercle de préoccupations assez restreint. Le peuple chrétien est plus ouvert et réaliste. Le "premier séminaire" est la famille: le cadre paroissial, scolaire n'est là que pour renforcer, et continuer ce premier appel à la générosité ressenti par des jeunes dans des familles chrétiennes.

Lors du recrutement et de l'admission des séminaristes, petits et grands, venant des séminaires d'ânés ou des séminaires classiques ou d'autres écoles non-cléricales, il est donc capitale que l'appréciation de **TOU LE PEUPLE CHRETIEN QUI CONNAIT** ces jeunes, ait l'occasion de s'exprimer. Dans certains diocèses, des comités paroissiaux et diocésains des vocations font déjà un excellent travail.

5. Formation intégrale

La formation chrétienne et pastorale de nos séminaristes **INCLUT** une formation humaine complète et équilibrée. Signalons quelques secteurs où les efforts doivent davantage porter:

- Une ouverture aux problèmes sociaux et économiques de leur pays. Un pasteur qui ne connaît pas la situation concrète de ses ouailles peut difficilement agir en connaissance de cause. La sociologie religieuse, les statistiques économiques, les différentes enquêtes réalisées dans divers domaines, autant de choses essentielles à connaître et à méditer - aussi essentielles que le Traité de la Trinité selon St Augustin ou St Thomas !
- Un goût et une formation adaptée pour tout ce qui touche le développement réel du pays: la création de modestes ateliers techniques rendant possible une initiation pratique des séminaristes est une excellente chose. Le Travail manuel n'est pas avant tout une "ascèse ou une pénitence", selon l'ancienne spiritualité mais un moyen normal de s'humaniser et d'humaniser le monde, pour le faire passer du monde-nature au monde-culture.
- Une formation aux relations humaines, ce qui suppose une ouverture à autrui dans le respect de ses opinions

et de sa diversité de culture, de croyance. Ceci inclut dans nos séminaires une formation équilibrée de la sensibilité et de l'affectivité et non une ignorance systématique du monde féminin (qui est la moitié de l'humanité, faut-il le rappeler!)

"Privilegier l'intellect et la volonté, parties nobles de l'être, et rabaisser les émotions et l'instinct, éléments troubles dont il importe de se méfier: telle fut longtemps la règle d'or d'une éducation chrétienne. Et cela avait des conséquences dramatiques dans les relations entre personnes..." (4)

Une affectivité refoulée risque de se venger par toutes sortes de perturbations. Une conscience nouvelle de l'équilibre humain nous est venue des découvertes des sciences psychologiques. L'affectivité a retrouvé sa place et cela impose à la vie religieuse un nouveau style de relations, un nouveau style de l'exercice de l'autorité par les supérieurs. Les sciences humaines, et surtout celles de l'éducation (pédagogie, psychologie etc...) auront donc une grande importance pour le pasteur de demain qui doit aller à la rencontre du monde et non attendre, frioleusement calfeutré dans son presbytère, que la brebis perdue vienne déranger sa retraite monastique !

C O N C L U S I O N .

Le synode est une excellente occasion pour nous remettre tous en question: pasteurs et peuple de Dieu. Quelle Eglise voulons-nous? Quel type de prêtre voulons-nous? L'Evangile nous interpelle, ainsi que les conditions historiques que nous vivons. C'est l'Esprit de Jésus qui nous éclairera et nous suggérera la réponse, si **ENSEMBLE** nous cherchons à vivre une plus grande fidélité à l'Evangile.

Abbé R. DELPORTE-KANAKUZE
Grand Séminaire de Muresha-BUKAVU (5)

- (1) Il s'agit du synode que préparent les divers diocèses du Rwanda.
- (2) René REMOND : "Vivre notre histoire". Interview

- réalisé par Aimé SAVARD. Editions du Centurion 1976, p. 10.
- (3) Id. p. 77.
 - (4) J. DOMINIAN : "Maturité affective et Vie chrétienne" Editions du Cerf. 1979
 - (5) L'auteur de l'article a fait sa théologie au Rwanda. Prêtre depuis 1962, il a travaillé, tantôt dans les paroisses, tantôt comme professeur au grand-Séminaire. Il est licencié en philosophie. En ce moment, il est "prêtre" au séminaire interdiocésain de MURHESA, au Kivu.

« De grâce, mettez-vous d'accord »

Nous assistons actuellement à un phénomène très louable de certains intellectuels, décidés à rompre le mutisme dans lequel ils s'étaient longtemps tenus.

Ici et là des plumes s'élèvent et des livres sortent de Presse. Les bibliothèques et librairies ne se contentent plus seulement des Mémoires de Licence et des Thèses de doctorat. Et l'Abbé Alexis KAGAME ne fait plus cavalier seul. Des livres sont écrits, les uns plus intéressants que les autres, mais ayant tous leur valeur. Je pense notamment aux deux livres du Colonel Aloys NSEKALIRE : "Devise d'une nation" et "Perspective du développement du Rwanda". Je pense également au livre de Justin KALIMAMI "Le Rwanda face à son avenir".

Dernièrement le Major LIZINDE MUGABUSHAKA Théoneste a fait éditer, chez SOMECA, son ouvrage : "LA DECOUVERTE DE KALINGA OU LA FIN D'UN MYTHE".

J'ai fort apprécié la rigueur d'analyse que l'auteur a mise à rechercher et à situer l'origine des trois ethnies qui cohabitent au Rwanda. Il a abordé avec courage le problème Hutu-Tutsi et a proposé une solution.

C'est un document intéressant d'Histoire.

Cependant, après la lecture de ce livre, je suis resté sur ma faim à propos de certaines ombres de l'Histoire de notre pays.

Par moments, la passion a feussé la réflexion scientifique. C'est le défaut de presque tous les écrivains de l'Histoire du Rwanda. Ils sont tentés de mettre sur le compte de leur ethnie tout ce qui est bien, le moins bon étant réservé à l'autre.

Je pense notamment à l'affirmation que fait le livre : "La Découverte de Kalinga ou la Fin d'un mythe" à savoir, que les Barenge sont des bantou, là où KAGAME affirme qu'ils étaient hamites. Si un jour un mutwa écrit l'Histoire du Rwanda, il dira certainement que les Barenge étaient des Fygmoides. Et il trouvera des arguments pour le prouver.

Il n'est pas impossible d'émettre une hypothèse selon laquelle les Batwa seraient un reliquat d'une civilisation antérieure qui connaissait le travail du fer et de la céramique. Cette civilisation se serait dégradée à l'exemple des civilisations grecque, romaine ou égyptienne. Abandonnant le fer, ils sont restés principalement céramistes. Ce qui est regrettable, chez nos chercheurs historiens, c'est cette mentalité annexionniste, qui veut que le bon soit de son côté et le mauvais chez l'autre.

Dans le livre de LIZINDE, il y a tendance à confondre bantou et hutu, hamite et tutsi, fygmoides et twa. Or si tout mutwa est un bantou, la réciproque n'en est pas pour autant vraie. Hutu et bantou ne sont pas synonymes, tutsi et hamite, et twa et pygmoides, non plus.

Cette difficulté d'interprétation se retrouve au plan du Kinyarwanda. On veut que le Kinyarwanda soit une langue bantoue, tout comme le Kinyarua, le Gikongo, le Kiganda, le Kirundi... Cela est justifiable du point de vue de la linguistique. Mais a-t-on raison de nier l'identité de bantou à tout homme qui parle le "ntu" et dont c'est la langue maternelle ?

Les noirs américains de provenance de la zone bantoue, peuvent-ils prétendre qu'ils sont encore bantou ?

Autrement dit, du point de vue de la langue, tout mutwa est bantou, tout mututu est bantou, tout mututsi est bantou. L'étude sérieuse de cet élément ethno-linguistique pourra élargir les débats et éviter certaines conceptions étroites.

Il n'est pas rare de voir des Tenzariens, des Zaïrois, des Angolais, ... qui se fixent au Rwanda et qui, après quelques années, se font passer pour hutu, tutsi, selon le cas. Rarement ils adoptent l'identité twa, même si à l'origine ils sont pygmoides. N'a-t-on pas vu des types venus de l'Ouganda avec les missionnaires et qui sont devenus maintenant je ne sais quoi parmi les trois ethnies du Rwanda?

Cela me donne l'occasion de poser une autre question aux linguistes et aux ethno-historiens. Pourquoi l'accent twa du Kinyarwanda est-il plus proche du Kinyarwanda archaïque que celui des autres ethnies? N'auraient-ils pas conservé la souche du Kinyarwanda, les autres ethnies se contentant des branches? Cela est remarquable dans la tribu des Rwandais habitant le Sud-Kivu. Ils ont gardé un accent plus proche du gitwa. Pourtant leurs traits somatiques les apparentent aux tutsi; et, d'ailleurs, ils se disent tels.

Nous saurions gré à ces mêmes historiens et ethno-linguistes s'ils pouvaient nous dire l'origine des dénominations mutwa, mututu, mututsi qu'on trouve dans les civilisations interlacustres. Cela évitera à nos chercheurs de tirer des conclusions simplistes.

Les mêmes chercheurs étudieraient également la provenance et l'extension du mot grec "aethiops-aethiops" (I) que les hellénistes donnaient à tous les noirs, car ce vocable se traduit en français par "à la face brulée ou noir". Dono le vocable est plutôt grec que romain.

On peut regretter que le livre se termine par une légende biblique dans l'histoire de Samson et Dalila. Je pense que là l'auteur dénonce allégoriquement la thèse des mariages séparés entre les ethnies du Rwanda.

C'est une option. L'unité dans la distinction c'est très possible. Mais l'unité dans la séparation est-elle possible et durable? Du reste de tout temps, les mariages ont toujours été une affaire au sein d'une classe. Les riches se marieront toujours entre eux.

Les pauvres aussi. A moins qu'on redise que les privilégiés d'une ethnie existent. Autrement, les riches ne recroqueront dans les trois ethnies, de même que les pauvres. Le brassage des ethnies est donc inévitable.

Et sans être prophète, on peut voir que le problème qui se posera dans l'avenir ne sera plus le problème Hutu-Tutsi, mais le problème riches-pauvres.

Qu'on ne s'y éprenne pas. Je n'ai pas voulu faire une recension mais j'ai voulu ici donner mes impressions de lecture. Il y a plus spécialistes que moi pour faire une recension complète et mieux structurée.

Monsieur souhaitait que les Rwandais sortent de leur mutisme intellectuel et qu'ils soient nombreux à enrichir leurs aînés écrivains, et ce, par leurs notes de lectures à propos de leurs œuvres. Mais que tout se passe dans un climat d'honnêteté intellectuelle qui exclue tout à priori. Cela aidera et encouragera nos artistes, auteurs et chercheurs.

K A M E Y A André .

(I) En grec "AITHIOPS". Le mot "aitthô" veut dire: brûler. Voir à ce sujet l'histoire du diacre Philippe et du Ministre des Finances de Candace, au livre des Actes, 8, 27.

La vie de la Revue

Quels sont les lecteurs de "Dialogue" ?

" Dialogue " tire en moyenne à 650 exemplaires.

C'est peu? C'est beaucoup? Tout dépend du point de vue.

En chiffres absolus, c'est peu. Compte tenu des difficultés qu'il rencontre, ce n'est pas mal.

Ces difficultés sont d'ordre divers.

1. C'est tout d'abord le niveau de la Revue. "Dialogue" s'adresse aux intellectuels rwandais, avec le dessein d'être une sorte de tribune où se manifestent les grands courants de pensée et d'action que traversent le Rwanda.

A ce niveau il n'y a pas d'autre Revue que "Dialogue".

Nous ne parlons pas de revues spécialisées, dont la tenue est souvent remarquable, comme le "Bulletin Agricole du Rwanda". Ces revues s'adressent, par définition, à un public spécialisé.

Nous ne parlons pas non plus du "Kinyamateka", rédigé en kinyarwanda, qui veut atteindre un public beaucoup plus large, sans, pour autant, refuser de pénétrer dans le monde des intellectuels.

Ce périodique a connu, ces dernières années, une efflorescence extraordinaire et a contribué puissamment à l'information.

Peut-être, devrions-nous citer "La Relève", qui constitue, elle aussi, un véritable organe d'information et qui vise un public assez semblable à celui de "Dialogue".

Mais "La Relève" n'a pas le nombre de pages de "Dialogue" et connaît des traces d'imprimerie qui handicapent très fort sa périodicité.

On ne s'étonnera pas de retrouver dans le Comité de rédaction de "Dialogue" des rédacteurs de "La Relève" et du Kinyamateka.

Le niveau auquel se situe "Dialogue", restreint donc son public de lecteurs. Les articles demandent habituellement un effort pour être lus, surtout après un long travail de bureau.

2. Une deuxième difficulté vient de l'abonnement à souscrire.

Déboursier 600 francs - c'est le nouveau tarif pour un abonnement d'un an à "Dialogue" est une innovation au Rwanda, même dans le monde des intellectuels.

Le désir de lire la Revue ne manque pas. Que de fois entendons-nous des réflexions de ce genre, de la part des fonctionnaires surtout: "Je n'ai pas vu le dernier numéro de "Dialogue". Pourquoi? " Habituelle-

ment, ces fonctionnaires profitent du numéro d'un collègue qui est abonné.

Il faut bien dire que le niveau des salaires au Rwanda représente une très forte dépense pour la souscription d'un abonnement.

En cette matière, rien ne vaut le langage des chiffres.

Comparons, d'une part, les salaires d'un ouvrier non qualifié au Rwanda et en Belgique et, d'autre part, les prix de l'abonnement.

Au Rwanda, le salaire quotidien minimum d'un travailleur non qualifié est de 62.50 F.R. L'abonnement, soit 600 F.R. représente 9,5 journées de ce travail.

En Belgique, le même salaire d'un travailleur non qualifié est de 1000 F.B. ; soit 3.250 F.Rw. L'abonnement, soit 500 F.B., représente donc une demi-journée de ce travail.

Sans doute, faudrait-il comparer les salaires des intellectuels dans les deux pays.

Mais au niveau considéré, le Rwandais qui s'abonne à "Dialogue" fait un effort budgétaire 19 fois plus élevé qu'un Belge.

Pour remédier à la saignée que représente, dans un budget rwandais, la souscription d'un abonnement, nous avons poussé la vente au numéro. Avec la bienveillante collaboration des services de la Librairie Caritas de Kigali, nous vendons, maintenant, 30 à 40 exemplaires de chaque numéro.

- 3.

Une troisième difficulté, à ne pas minimiser, est le mode de perception des abonnements. Qu'on le veuille ou non, le mandat postal ou le versement à la Banque constitue, pour qui n'a pas de compte en banque, une démarche ennuyeuse et qui prend du temps.

Aussi les membres du Comité se font-ils, aussi souvent que possible, les intermédiaires pour recueillir le montant des abonnements.

La liste ci-après donnera une idée du genre de public atteint par "Dialogue".

Il n'est pas inutile de souligner qu'un abonné repré-

sente souvent plusieurs lecteurs.

Les abonnements servis à l'étranger le sont, ou bien à des Rwandais qui y séjournent, p.e. pour leurs études, ou bien à d'anciens coopérants continuant à vouloir connaître le Rwanda où ils ont travaillé, ou bien à des Offices bibliographiques, ou bien à des amis du Rwanda.

Situation au 28/10/1979.

1. 619 abonnés
563 abonnés payant
33 abonnés gratuitement
23 échanges avec d'autres revues.
2. Parmi les 619 abonnés
500 abonnés au Rwanda
169 abonnés à l'étranger
3. Dans les 500 abonnés du Rwanda
280 dans les paroisses et communautés religieuses
171 abonnements de fonctionnaires, coopérants
29 abonnements gratuits, surtout pour les écoles
15 abonnements pris par les ambassades
5 échanges avec d'autres revues éditées au Rwanda.

Remarque: les abonnements à l'étranger se répartissent comme suit:

Belgique	112
France	22
Zaïre	7
Suisse	6
Italie	5
Burundi	4
Allemagne	3
U.S.A.	2
Cameroun	1
Canada	1
Ethiopie	1
Férou	1
Pologne	1
Sénégal	1
Tchécoslovaquie	1
Togo	1

169

Une nouvelle rubrique dans "Dialogue"

Grâce à l'obligeance des Pères Marins DION et CLAU LOMERISER, nous disposerons d'une Rubrique faisant l'inventaire des livres et Revues intéressant l'Afrique, plus particulièrement le Rwanda.

Pour alimenter cette Rubrique qu'on pourrait intituler "A travers livres et revues", nous voudrions demander le concours de nos lecteurs et de tous ceux qui s'intéressent aux problèmes du pays et de l'Afrique.

D'une manière très concrète, il s'agit de :
1° D'obtenir que les Revues paraissant au Rwanda acceptent un échange avec "Dialogue".

Nous donnons en annexe la liste des 22 publications réalisant déjà un échange, qu'il s'agisse du Rwanda, de l'Afrique ou de pays d'autres continents. Nous visons d'autres Revues se rapportant à notre objectif.

2° Nous serions très heureux si ceux qui publient des articles ou qui écrivent des livres sur le Rwanda ou sur l'Afrique avaient l'obligeance de nous le signaler, voire de nous les adresser.

D'avance, nous disons un grand merci à ceux qui répondront à notre appel.

* *

Liste des revues avec lesquelles nous échangeons

" DIALOGUE".

- " FOI et DEVELOPPEMENT" Centre Lebrét
9, rue Guénégaud. F. 75006 Paris.
- Quelles sont les implications de la foi dans les solutions aux problèmes que pose aujourd'hui le développement?
- " COURRIER DU MARCHE COMMUN" F.E.D. B.P. 515 Kigali.

Le "COURRIER" informe sur les pays de l'association entre le Maroc Commun et les pays associés A.O.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et sur les projets d'aide en cours.

"DEMAIN LE MONDE" - Rue de Laeken, 76 B. 1000 - Bruxelles.

Un organe qui vise à sensibiliser les Belges aux problèmes du Tiers-Monde.

"RENCONTRES" - I.P.N. B.P. 77 - Butare. - Revue très technique plutôt destinée aux étudiants des diverses disciplines de l'I.P.N.

"LE MOIS A J'U.N.E.S.C.O." - Centre Catholique International pour l'UNESCO.

9, rue Clér F - 75 007 - PARIS. - Coup d'oeil sur les activités de l'UNESCO au cours du mois écoulé.

"PRO MONDI VITA" - Rue de la Limite, 6 B - 1030 Bruxelles.

Dossiers rédigés par une équipe d'universitaires sur les grands problèmes que pose à l'Eglise le monde d'aujourd'hui. L'initiative émane des supérieurs généraux des Ordres religieux.

"PRESSETHEQUE DE LANGUE FRANCAISE" - 3, Cité Bergère F - 75 009 PARIS.

S'appelle aussi : "La Gazette de la Presse de Langue Française". Est l'Organe de l'Union Internationale des Journalistes et de la Presse de langue française. Organe d'information.

"IREKIKON" - Monastère Bénédictin B - 5395 - Chevotagne.

Revue étudiant les problèmes oecuméniques. Chaque numéro comporte des études doctrinales et un gros dossier d'information.

"La REVUE NOUVELLE" - Avenue VAN VOIXEM, 305 1190 Bruxelles.

Revue belge d'actualité. Centrée surtout sur l'économie belge.

"SPIRITUS" - 40, rue de la Fontaine F - 75781 Paris Cedex 16
Revue missionnaire à la fois doctrinale et d'information.

ration. A l'avant-garde des positions missionnaires.

"LA RELEVÉE" - B.P. 83 Kigali. - Périodique Officiel du Rwanda. Paraît malheureusement avec un retard qui affaiblit considérablement son intérêt.

"DOCUMENTATION SERVICE" - Social Communication Service. - P.O. Box 4413 Addis-ABABA - Ethiopie.

Organe d'information de la Conférence des évêques catholiques d'Ethiopie - En anglais et en français.

"TELEMA" - Père Van de Gasteelle

P.B. 3277 Kinshasa - Gombe - ZAIRE. - Revue zaïroise de réflexion et créativité chrétienne en Afrique. A pris la place de l'ancien "Revue du Clergé africain".

"LA SOURCE" - U.N.R. B.P. 177 - Butare. - Organe de la Communauté chrétienne des étudiants de l'Université Nationale du Rwanda.

"PROSPECTIVE (Dossiers)" - 16, rue Cattoir, 1050 - Bruxelles.

Dossiers constitués à l'aide de fiches établies par une équipe de spécialistes des grands problèmes du monde d'aujourd'hui, dans une optique chrétienne.

Afrique Contemporaine
29 - 31 quai Voltaire F - 75340 Paris Cedex 07 Français.

Revue d'actualité sur l'Afrique d'aujourd'hui
"Galliers du Tiers-Monde" - Avenue de la Chapelle, 25 1200 - Bruxelles.

Vent jeter un pont entre les pays industrialisés et le tiers-monde.

Recherche Pédagogique et Culture - Audécam
Rue de l'Université, 100 - F - 75 007 6 Paris - France
Revue initiant aux recherches pédagogiques et à la culture en Afrique.

"Education et Culture" - B.P. 622 - Kigali. - Revue du Ministère de l'Education Nationale du Rwanda.

Bulletin Agricole du Rwanda
B.P. 104 - Kigali
Revue de haute tenue pour les spécialistes de l'agriculture.

- Panorama d'Aujourd'hui - 21, rue du Faubourg - Saint-Antoine - P - 75541 Paris Cedex 11 France Magazine fort bien fait d'actualité dans une optique chrétienne.
- Association Générale des Etudiants Rwandais RUMANDA rw'ejyo - Section Belgique Rue du Collège, 8 B.P. 481 Gaillée B - 1348 Louvain-la-Neuve

Courrier des Lecteurs

Attention aux plaques jaunes

Je suis peiné et effrayé de la multiplication des accidents d'auto au Rwanda.

On pourrait se demander si un mauvais génie n'e pas inventé ce fléau comme un moyen nouveau de contraindre à la solution du problème de l'expansion démographique du pays. Car à chaque accident, ou à peu près, il y a un ou des morts.

Plus d'une fois, je me suis approché des "reliques" des véhicules concernés par l'accident. Bien souvent, j'ai été frappé par la couleur jaune d'une des plaques, couleur réservée aux véhicules de l'administration.

Sans doute, ne s'agit-il pas toujours du même chauffeur. Mais il s'agit, chaque fois, du même propriétaire du véhicule, à savoir l'administration. A quoi cela tient-il? Au manque d'expérience du chauffeur? A sa distraction, absorbé qu'il est par une conversation avec son voisin de banquet? A son mépris du Code de la route, estimant qu'une plaque jaune n'a pas à respecter les priorités? Aux excès de vitesse?

Il y a là un problème qui retient certainement l'attention des responsables de l'Administration: car ils ont le souci des biens de l'Etat et ne peuvent tolérer qu'on les gaspille. Et ils ont certainement aussi le souci des intérêts légitimes des autres usagers de la route.

Nous les remercions de reconsidérer cette situation.

Pol GIESNER.

Le Rwanda, paradis des voleurs

Je voudrais apporter un point de vue sur un problème très grave et d'actualité, sur lequel deux articles sont sortis dans les nos 73 et 75 de "Dialogue": "Kigali, paradis des voleurs?" de Jean Masson et "Le Rwanda, paradis des voleurs?" de F. G.

Les deux auteurs ont rapporté beaucoup de cas qui montrent la gravité du problème, et tout le monde au Rwanda, aussi bien sur les collines que dans les centres urbains, constate que le pays s'enfonce dans un fléau dont on ne voit pas le remède. Le citoyen moyen devient de plus en plus terrorisé et nous verrons plus loin que des gens communément qualifiés d'honnêtes s'enrichissent grâce à cette insécurité toujours croissante.

Si donc les différentes mesures adoptées ne diminuent en rien le banditisme, c'est qu'elles sont à côté du vrai problème. Elles peuvent bien être d'un certain effet: c'est comme couper une branche d'un arbre qui cache la lumière à ses jeunes pousses de haricots, en ignorant le tronc et les racines qui nourrissent les autres branches de l'arbre!

Je serai d'accord avec les deux auteurs pour con-

garner le banditisme. J'irai même plus loin jusqu'à affirmer que le Rwanda est le paradis des voleurs (contrairement aux deux articles dont les titres sont interrogatifs). Cependant j'apporterai un élément de taille, que les deux n'ont pas évoqué, et qui, à mon avis, est le vrai problème, une des sources mêmes du banditisme dont ils ont parlé.

Il s'agit du vol commis par des citoyens "au-dessus de tout soupçon", qui jouissent de l'estime de la part de la population. Ce serait malhonnête et injuste de crier que le banditisme constitue un fléau pour le Rwanda, sans en désigner clairement les origines et sans commencer par les voleurs les plus importants, en nombre et par leur "chiffre d'affaires." A ce propos, je reproche à J. Massion, qui dans son article, a quelquefois effleuré la question, sans oser l'aborder dans sa profondeur. Et quand il conclut en soulignant "que l'imaginaire viennais au secours des structures existantes", je lui dirai que ce sont ces structures qu'il faut plutôt déconcer car elles renferment les germes de ce banditisme.

QUI SONT DONC CES GRANDS VOLEURS?

Ce sont les dévotement de fonds publics, et ils sont très nombreux au Rwanda, comme chacun le sait. Et pourtant ils restent souvent impunis. Voyez par exemple ce gérant qui s'approprie une partie de la caisse de la coopérative, ou ce NYIRUMANA qui refuse de payer sa dette, et sur lequel le jugement du tribunal n'a aucun effet. (1) Plus encore, c'est un crime de lèse-majesté que d'avoir osé l'accuser au tribunal, lui, un "umuntu mukuru" (haut placé)! J'ai entendu parler d'un employé à l'Université Nationale du Rwanda, qui a fait disparaître des millions de francs pour toute punition, on l'a simplement congédié, sans aucune autre forme de poursuite judiciaire. Ainsi est-il capable de vivre comme un roi le reste de sa vie sans travailler. Pour lui et sa famille, le Rwanda est un paradis!

Et que deviendront ces jeunes de la coopérative citée ci-dessus, qui perdront même leurs investissements

de départ, qui se décourageront et essaieront d'aller tenter leur chance à Kigali? Comme ils ont le malheur de ne pas connaître le français, qui leur donnera du travail? Ainsi certains d'entre eux seront-ils obligés de voler pour survivre. Je refuse de croire que Kigali soit un paradis pour eux.

Le chef de l'Etat (2) reconnaît qu'ils peuvent mettre la paix en péril, et c'est vrai. Mais peut-on affirmer pour autant qu'ils y sont "poussés par la paresse, l'appât du bien d'autrui, l'incivisme..."?

Sont voleurs les commerçants qui, en quelques années, ont accumulé des millions de francs. Ils sont capables d'affamer le peuple rwandais, si cela peut leur apporter des bénéfices (2).

Pour eux, le Rwanda est un paradis! Pendant que l'enfant du voisin meurt de faim, chez eux le whisky coule à flot. Ils profitent largement de l'insécurité créée dans les villes par le banditisme. Voyez les taxis à Kigali: "ou tu paies 1 000 F pour un déplacement sur un Km, ou les bandits te tueront dans le coin obscur du tournant obscur de la route!" Mais qui au Rwanda oserait dire que ces grands commerçants sont plus criminels que les bandits que tout le monde désigne du doigt?

Sont voleurs les hauts fonctionnaires de l'Etat, avec leurs revenus énormes, leurs privilèges scandaleux. Comme on ne prête qu'aux riches, c'est eux qui reçoivent les crédits, alors que ceux-ci devraient revenir par priorité à ces coopératives des jeunes, aux agriculteurs et à leur formation, à la construction de logements nombreux et à prix abordables. Pour ce fonctionnaire, le Rwanda est un paradis! mais on n'en dira pas autant ni de son subordonné qui doit consacrer plus de la moitié de son salaire au loyer (ne parlons pas des prix des denrées de première nécessité qui montent chaque mois à un rythme vertigineux), ni de l'agriculteur qui vit dans la hantise permanente d'un ensoleillement ou des pluies trop insuffisantes ou trop abondantes. Et pire que tout, ni de ce jeune homme voleur ou sa sœur prostituée, ces sous-produits et victimes des structures existantes.

Je me limiterai expressément à ces trois exemples, car le cadre de cet article est trop petit pour épuiser

le sujet. Seulement j'inviterai le lecteur à compléter lui-même la liste. Qu'il regarde autour de lui, qu'il compare la misère du plus pauvre des Rwandais qu'il connaît et la richesse de son riche voisin, et surtout qu'il se pose des questions sur les origines de cette richesse.

Aucun de ces citoyens "honorables" n'admettra bien sûr qu'il vole son compatriote misérable. Le commerçant dira qu'il a droit à un bénéfice "juste" pour rémunérer les efforts fournis; celui-là te rétorquera qu'il n'a pas passé tant d'années à l'université pour venir ensuite toucher un salaire de misère. L'autre répondra qu'un boy ne peut tout de même pas toucher autant que son patron! Bref, ils trouveront normal qu'il y ait des Rwandais pauvres et d'autres riches, et surtout que ce n'est pas la faute de ces derniers si les premiers deviennent de plus en plus misérables ou bandits. Ils n'ont pas de chance (amashirwe ntiyabasekeye) ce sont des paresseux; ils n'ont aucune formation scolaire, c'est le destin, tout le monde ne peut pas être riche,...": ce sont de tels arguments que tu reçois quand tu manifestes une indignation.

Un ministre a voulu justifier la hiérarchie des salaires au Rwanda sous prétexte que la rémunération est fonction du travail fourni. Quelqu'un lui a alors demandé si un haut fonctionnaire peut oser affirmer qu'il travaille 10 fois plus qu'un planton par exemple (l'écart des salaires étant largement supérieur à 10). Tous les arguments que les nantis donnent, c'est en fait pour justifier, légitimer leur pouvoir économique, souvent accompagné du pouvoir politique.

Prenons un exemple. On vient de préparer un bon repas familial. Le père, parce qu'il a travaillé dur pendant la journée, ou simplement parce qu'il est "le chef de famille", prétend avoir droit à la moitié du repas! La maman invoque elle aussi d'autres raisons (elle n'en manquera pas: c'est elle qui travaille le plus!) pour s'approprier la moitié du reste.

Les 5 enfants se partageront l'autre quart, l'aîné ayant le soin de faire valoir son "droit d'aînesse" à tel point que le cadet ramassera les miettes. C'est très clair: tout l'entourage sera unanime à s'indigner et à traitoir les deux époux de gourmands (ibisambo), même si leurs arguments étaient quelque peu justifiés.

Dans le cas du Rwanda ou de tout autre pays, on peut comparer la richesse nationale à ce repas. Chaque citoyen travailleur contribue à son édification par ses occupations particulières, dans ce qu'on appelle la division du travail. Pour le repas, un des gosses a dû aller puiser de l'eau, l'autre ramasser du bois de chauffage, tandis que le père et la mère labouraient le champ familial. Les deux petits n'ont rien fait parce qu'ils sont en trop bas âge pour travailler, mais personne n'oserait leur en vouloir: c'est une charge familiale acceptée par tous.

Mais constatons que la répartition de cette richesse nationale est trop inégale. Certains ont pris de gros morceaux, bien sûr au détriment de leurs concitoyens. D'autres se contenteront des miettes, et les plus faibles dans cette jungle où c'est le plus fort qui gagne, seront exclus du repas, même s'ils ont participé à la production de cette richesse! Comme ils doivent quand même vivre ils seront obligés de devenir des serfs des grands (boys et autres domestiques), des voleurs, des prostituées. Les moins résistants de tous mourront, dont les enfants mal sous nourris en premier lieu.

Je crois que c'est dans ce cadre national (et même mondial) qu'il faut oser analyser le problème du banditisme. Il s'agit de comprendre les mécanismes de la société rwandaise afin de répondre à la question posée: comment ces jeunes deviennent-ils délinquants?

C'est un sujet très complexe pour un pays comme le nôtre où tant de problèmes devraient retenir une attention particulière. Une telle démarche a cependant l'avantage de mener à la racine du mal, et si on est logique avec soi-même, on apporte les solutions adéquates, ou on se déclare incapable, mais en connaissance de cause. C'est ici que j'entends me démarquer fortement de J. Massion, qui lance un appel pour la sauvegarde des structures existantes. Au fond quelles sont ces structures?

UN SYSTEME A REMETTRE EN QUESTION

Depuis le début de la colonisation, le Rwanda est engagé dans le système capitaliste, système basé sur l'exploitation de la grande masse de la population par une

poignée de privilégiés. Ce système s'est appuyé sur la féodalité et son esprit obscurantiste. Les autorités actuelles ont le triste mérite (même si parfois elles s'en défendent) de vouloir consolider la bourgeoisie nationale (les grands du pays), c'est-à-dire de permettre à celle-ci d'accumuler le plus de richesses possible, dans l'espoir qu'elle sera très dynamique afin de "développer" le Rwanda. Comme cette bourgeoisie n'a pas de capitaux et les connaissances en suffisance, on fait appel aux capitalistes étrangers, qui ne feront que renforcer la dépendance de l'économie nationale (leur objectif étant eux aussi d'accumuler les profits et de les exporter chez eux: Belgique, France, R.F.A., USA,...).

Mais aussi on encourage nos bourgeois par toutes sortes de crédits, exonération d'impôts, tolérance de la corruption, etc... Les richesses s'accumulent donc dans les mains d'une petite minorité, tandis que la grande majorité de la population s'appauvrit davantage.

C'est que cette majorité n'intéresse pas les bourgeois, si ce n'est que quand elle lui rapporte le plus grand profit. Ainsi vous verrez les cultures vivrières délaissées dans un pays où la disette est omniprésente, tandis que l'on pousse tout le monde à cultiver café, thé, pyrèthre..., avec toutes les attentions de divers ministères, agronomes, hommes d'affaires, banques de crédits, équipements etc... Vous remarquerez aussi que de belles maisons très chères poussent partout au bon goût des étrangers et nationaux fortunés, tandis que la masse des travailleurs n'a aucun espoir d'être logée un jour. A Kigali, comparez Kiyovu "y'abakuru" (3) et Nyamirambo "akajagali" (4) sur une période de 5 ans, et tirez-en des conclusions!

Ces bourgeois se permettent tout le grand luxe de la société de consommation (voitures, boissons, habillement cher, gadgets de toutes sortes), alors que les besoins fondamentaux sont loin d'être satisfaits. En 1973 par exemple (et rien n'a changé depuis), le Rwanda a importé des boissons et tabacs pour 168,9 millions de francs et 70,1 millions sous la rubrique "santé et hygiène": moins que la moitié du premier chiffre! (5) Vous savez pourtant combien nous avons de problèmes sanitaires aigus, vous savez aussi pour qui on dépense ces devises en boissons et tabacs. Il y a bien entendu quelqu'un qui paie tout ce luxe des riches.

Comme je l'ai dit plus haut, il y en a qui ne se contenteront que des miettes ou n'auront rien du tout: c'est la grande masse des paysans et des travailleurs salariés. Ils sont directement exploités à travers les échanges commerciaux (bas prix pour leurs ventes contre prix énormes pour leurs achats), les bas salaires, les divers impôts, etc... Ils sont exploités à travers la répartition des investissements: équipement des centres urbains et dégradation du milieu rural délaissé. Les jeunes sont ainsi obligés de fuir vers les villes dans l'illusion de devenir riches eux aussi (l'école a sa part de responsabilité). Là-bas ils sont exposés à l'exploitation la plus honteuse, ils sont humiliés, frustrés dans leurs nobles aspirations, découragés et pourchassés par la gendarmerie. En même temps ils côtoient le luxe le plus insolent, qui contraste avec les réalités du pays le plus pauvre du monde (d'après le classement de la Banque Mondiale de début 78). Au bout de la chaîne vous trouverez la classe des exclus au paradis: ce sont ceux-là dont on dit que le Rwanda est le paradis. Quel cynisme!

INEFFICACITE DES MESURES PRECONISEES .

Il ressort des lignes précédentes que les mesures préconisées pour l'élimination du banditisme s'avèrent inopéantes aussi bien à court terme qu'à long terme. Au contraire les citoyens seront de plus en plus sous la menace des bandes de malfaiteurs toujours mieux aguerries, tant que le système actuel, capitaliste par essence, ne garantira pas aux jeunes un avenir meilleur.

Qu'on se rappelle qu'en 74 il y a eu des procès sensationnels radiodiffusés et des exécutions de plus de 20 jeunes hommes, inculpés de banditisme et d'assassinat. Entretemps l'armée faisait des rafles régulières dans les villes, et les jeunes filles et garçons sans papiers réguliers étaient envoyés dans des "centres de rééducation". Pas mal de citoyens innocents furent d'ailleurs arrêtés. Les autorités entendaient par là arracher le mal par un large nettoyage et dissuader à jamais tous ceux qui étaient encore tentés par la paresse, l'appât du bien d'autrui, l'incivisme. Moins de deux ans après, la situation était redevenue dramatique à Kigali: nouvelles rafles par les gendarmes, mais en vain, car les

"bandits" étaient devenus plus malins. Comme par instinct de conservation, ils perfectionnèrent leurs moyens face à cette nouvelle offensive et devinrent ainsi plus agressifs.

Quel enseignement devait-on alors en tirer? Arrêter tout le monde? De nouvelles exécutions exemplaires? On exige qu'il y ait plus de gendarmes dans les rues, 24 h sur 24, dans tous les coins des rues et routes, sur toutes les collines? Voulez-vous faire du Rwanda un pays occupé par ses propres forces de sécurité, comme dans d'autres pays tristement célèbres (Chili, Argentine, le Centre Afrique sous la botte de l'empereur...)? Et qui va payer tout ce personnel? Je peux parier que ceux-là qui prônent la manière forte seraient les premiers à le regretter et à se lamenter tout bas: "Autrefois c'était beaucoup mieux!"

En outre, comme cette mesure ne s'adresserait pas aux "Gros", que l'Abbé Massion a oubliés (comme le lui fait remarquer un lecteur dans le n°74 de "Dialogue"): elle serait injuste. En effet elle laisserait impunis ceux-là qui ne se contentent pas de voler quelques sous, mais des millions de francs, et qui peuvent aller jusqu'à affamer le peuple rwandais, du moment que leurs intérêts sont sauvegardés. Et croyez-moi, ceci n'est pas une exagération: des milliers d'indiens meurent de faim chaque année, tandis que des maharadjahs (féodaux indiens très riches) perdent des millions de dollars dans des jeux de hasard. Et si vous voyiez le luxe de certains Zaïrois en Belgique, vous ne croiriez pas les rapports qui font état de la misère extrême de leurs concitoyens.

CONCLUSION .

J'ai voulu montrer que le problème du banditisme au Rwanda est souvent mal approché, même par les plus hautes instances du pays. C'est pourquoi les solutions préconisées, dont la fameuse "frapper fort", sont inappropriées; au contraire elles ne font qu'attirer l'escalade de la violence.

Il convient donc désormais de remettre en cause la voie capitaliste jusqu'ici suivie par le Rwanda, et dont le banditisme n'est qu'un sous-produit. Je m'adresse surtout à la jeune génération, particulièrement les étudiants et les jeunes travailleurs, qui sera la victime privilégiée de cette criminalité montante.

Certains d'entre eux croient naïvement qu'ils pourront se sauver seuls par leur diplôme ou une course effrénée aux promotions et diverses manigances (indurubuli). Pourront-ils savourer paisiblement leurs fortunes malhonnêtement accumulées, alors que leurs frères et sœurs croulassent dans la misère? J'en doute fort. Que l'histoire de leur pays (ou des événements plus récents dans d'autres nations) leur serve de leçon: les féodaux et leurs privilèges furent balayés par un soulèvement populaire de quelques jours.

Ils devraient plutôt exiger des autorités rwandaises des réformes fondamentales et militer pour la justice sociale: c'est leur droit et leur devoir. Vous ne trouverez aucun pays où un droit est offert en cadeau: ce sont les multiples revendications qui feront reculer la bourgeoisie de plus en plus triomphante et introduiront des structures nouvelles excluant l'exploitation des travailleurs par une poignée de privilégiés nationaux et étrangers. Leur avenir, celui du Rwanda de demain est à ce prix.

BAHIGIKI Emmanuel.

NOTES .

- (1) cfr Dialogue n° 75
" Quelles coopératives sont viables au Rwanda "
- (2) cfr Dialogue n° 75
Discours du 5 juillet 79 du Président de la République
- (3) Quartier résidentiel de Kigali
- (4) "Désordre" - Quartier populaire de Kigali.
- (5) Ces chiffres sont tirés d'un document important réalisé par l'Association Générale des Etudiants Rwandais (AGER) et intitulé: "Des conditions essentielles pour le développement du Rwanda " (juillet 1978) .

REPONSE AU "COURRIER" PRECEDENT .

Un "Courrier" est, par définition, un échange. En attendant que nos lecteurs donnent leur avis sur le

fond du texte de Monsieur Bahigiki, il est normal que je réagisse à la mise en question de certains passages de mon texte du N° 73.

Je voudrais suggérer à Monsieur Bahigiki de relire mon texte attentivement: c'est le cas de dire que le langage est souvent source de malentendus.

Pour parvenir à plus d'objectivité, j'aimerais que nous réfléchissions ensemble aux points suivants.

1. Le point d'interrogation qui suivait mon titre: "Kigali, paradis des voleurs?" montre assez quel est le sens de cette affirmation.
2. Un paragraphe du texte s'intitule: "Une question plus profonde". "D'où viennent ces voleurs?" On y explique que la rareté des terres prive les jeunes de leur emploi habituel. Ce paragraphe se termine ainsi: "Il est trop facile de vilipender la jeunesse, quand on a soi-même un travail rémunéré et une nourriture quotidienne suffisante". Alors, qui condamne qui?
3. Un autre paragraphe: "La détresse des jeunes" décrit, à l'aide d'un exemple, l'angoissante situation des jeunes. Un seul désir: travailler pour pouvoir se nourrir. Le paragraphe attire l'attention des autorités sur la priorité à accorder à la mise au travail des jeunes. Cela n'étant pas réalisé, "la jeunesse est vouée au désespoir et au vol pour survivre".
4. Monsieur Bahigiki s'étonne que "J. Massion lance un appel pour la sauvegarde des structures existantes". A mon tour, je suis étonné, car je n'ai rien trouvé de pareil dans mon texte. En fin d'article, j'écrivais: "Souhaitons que l'irréflexion vienne au secours des structures existantes. Puissent les Ministères qualifiés à cette fin aboutir rapidement à des solutions qui tirent les jeunes d'un chômage humiliant et provocateur". C'est trop clair: l'appel n'est pas en faveur des structures, mais pour obtenir une réflexion et une action prioritaires qui sortent la jeunesse de sa détresse. C'est à cela que visait le texte. Mon p a à écorcher des jeunes que le manque d'emploi amène à voler, mais stimuler les Autorités à mettre en oeuvre un vaste programme d'emplois pour les jeunes, de sorte que ceux-ci ne soient plus contraints à chercher leur subsistance là où ils peuvent la trouver en marge des règlements.
5. Le lieu n'est pas ici de discuter de la préférence à accorder à tel système socio-économique, plutôt qu'à un autre, socialisme ou capitalisme.

Une modification radicale des structures du Rwanda, cadrent avec une option socialiste, serait-elle un remède au banditisme? Il suffit d'avoir lu quelques pages de Soljénitsine (1) ou quelques numéros des "Cahiers du Samitdat" (2), pour apprendre, avec contentation, que les prisons et les camps d'U.R.R.S. regorgent de bandits.

Et il suffit d'avoir eu les confidences de quelques gens des pays de l'Est pour savoir que la dégradation morale des jeunes est alimentée par une débâche de consommation d'alcool, que les Autorités voient s'aggraver avec une croissante appréhension.

Jean MASSION .

- (1) Voir, p.e. "L'Archipel du Goulag". Edition du Seuil.
- (2) Cahiers présentant une information régulière sur la presse et la pensée libres en U.R.R.S. Edition: IOS, Drève du Duc, 1170, Bruxelles (Belg.)

La vie de l'Eglise

Message pour la Journée de la Paix

Sa Sainteté Jean-Paul II a choisi, pour la XXXe Journée mondiale de la paix (1er janvier 1980), le thème suivant:

"La vérité, force de la paix".

Ce choix part d'une constatation: trop d'attitudes contemporaines sont opposées à la paix parce que contraintes à la vérité.

Trop souvent, le mensonge est présent en beaucoup de domaines de la vie personnelle et collective, et il entraîne le soupçon chez les partenaires. Le soupçon remplace la confiance de l'homme dans l'homme et des peuples

dans les autres peuples. Les groupes, les blocs, les nations se replient sur eux-mêmes comme autant de sociétés closes. Le soupçon, né du mensonge, engendre la peur, la réticence au dialogue, et il rend difficile toute collaboration. Le besoin d'authenticité, ressenti par beaucoup de nos contemporains et notamment par les jeunes, l'aute de trouver des attitudes et des relations vraies, risque de tourner en cynisme ou en contestation intolérante.

Introduire la vérité dans les relations, aussi bien dans les relations sociales que dans les relations internationales, dans les relations politiques comme dans les relations économiques, c'est travailler à la paix. Sans la vérité, la paix sera toujours fragile.

Cette vérité n'est pas seulement une attitude subjective de sincérité chez les hommes de bonne volonté qui sont les sujets humains de la paix: elle désigne aussi, objectivement, la structure des choses et donc la nature de la paix elle-même. La vérité distingue la paix authentique de ses contrefaçons. "La paix sur la terre... ne peut se fonder ni s'affermir que dans le respect absolu de l'ordre établi par Dieu" (Jean XXIII, *Pacem in terris*, n.1.). Seule est durable une paix qui est dans son droit, c'est-à-dire qui est conforme à la nature de l'homme et des choses et conforme au bien commun.

La paix se fonde en définitive sur la vérité de l'homme. Elle sera vraie et durable si elle est vraiment humaine. Fonder la paix sur cette vérité de l'homme, c'est aider ce dernier à sortir de ses aliénations actuelles, en l'invitant à redevenir le sujet et non l'objet de ses propres créations; à donner priorité à l'éthique sur la technique, à la personne sur les choses, à l'esprit sur la matière (Cf. *Redemptor hominis*, nn. 15-16).

La vérité est force de la paix parce qu'elle opère le retour aux exigences objectives de l'ordre moral, de la justice et de l'amour social, et au primat de l'être sur l'avoir (Cf. *ibidem*, nn. 15 - 16).

Communiqué de presse.

Assemblée épiscopale du Rwanda

Les 10-11 septembre s'est tenue à l'Archevêché une Assemblée des Evêques.

I. Monseigneur le Nonce Apostolique, de retour, est venu les saluer. Lors de son séjour à Rome, Son Excellence a été reçu par le Saint Père qui lui a dit l'intérêt et l'affection qu'il portait à l'Eglise du Rwanda. Sa Sainteté s'est beaucoup intéressé à la marche des Séminaires et a marqué toute sa satisfaction à l'éveil actuel des vocations. En présence de Mgr le Nonce Apostolique les Evêques ont invoqué l'insertion des séminaires dans la réforme scolaire ainsi que le projet de Règlement du Statut des Etablissements scolaires en cours de discussion.

2. Les Evêques ont longuement rencontré les représentants de l'USUMA ET COSUMA (1). Plusieurs sujets furent abordés dont:
 - L'étude des documents émanant de Rome "directives de base sur les rapports entre les Evêques et les Religieux dans l'Eglise" et "lettre aux Religieux d'Afrique".
 - Une Commission mixte AER (2) /USUMA-COSUMA a été créée pour une étude commune de ces documents.
 - L'accueil de séminaristes religieux au Grand Séminaire de Nyakibanda.
 - La formation des jeunes filles qui désirent entrer dans la vie religieuse.
 - Tâches prioritaires auxquelles religieux-religieuses pourraient être appelés à se consacrer.
 - Représentants de l'USUMA et de la COSUMA dans les organismes ou commissions en charge du problème de l'Enseignement.
 - Propriétés et concessions financières de certains Congrégations.
- Il est prévu que la commission mixte reprendra l'étude des points non épuisés.

3. I.C.A. (3)

Le P. Horsten, Directeur de l'I.C.A. a présenté un rapport de l'année 1978-1979, première année du nouveau cycle de formation étalée sur deux ans. C'est avec satisfaction que les Evêques en ont pris connaissance. Ensuite furent abordés la question de la délivrance des diplômes en fin de seconde année et la prévision du renforcement du corps professoral.

4. Home de la Vierge des Pauvres

La convention entre l'AER et l'ASBL "Home Vierge des Pauvres" a été adoptée. Suite à cette convention l'oeuvre des "HVP" est placée désormais sous la juridiction de l'Assemblée des Evêques. L'Evêque désigné pour représenter l'A.E.R. près du H.V.P. est Monseigneur J.B. CAHAMANYI.

5. Cathéchistes

En raison de la conjoncture économique, les Evêques ont jugé nécessaire une augmentation du budget alloué aux cathéchistes. Le nouveau barème en sera communiqué aux Ecoles Générales ainsi que la modalité de sa mise en application.

6. Séminaires

La commission en charge de préparer leur insertion dans la nouvelle réforme scolaire a présenté son dossier. L'Assemblée en a pris connaissance, donné commentaires et remarques. La commission mettra la dernière main à ce dossier qui sera remis au Ministère de l'Education Nationale.

7. Rituel du mariage

L'édition typique en Kinyarwanda du rituel du mariage approuvée par l'Assemblée dans sa réunion du 10 mai 1978, confirmée et ratifiée par le Saint Siège le 10 octobre 1978 est terminée. Des exemplaires de ce nouveau rituel seront envoyés en chaque Diocèse qui donnera toutes indications à son emploi.

8. Peroisse Universitaire

Un projet d'infrastructure a été présenté à l'Assemblée. Encore dans ses grandes lignes l'étude en sera poursuivie.

9. M.C.S. (Moyens de Communications Sociales)

De retour au Rwanda Monsieur l'Abbé Silvio Sindambiwe, diplômé de l'Ecole Supérieure de journalisme de Lille, a été nommé par l'Assemblée Secrétaire général de la Commission Episcopale des M.C.S. Il a la charge directe du service des "Emissions radiophoniques" et progressivement se mettra au courant de l'administration et de la direction du Kinyamateka-Hobe.

10 Synode des Evêques (1980)

Une commission chargée, sous la présidence de Mgr CAHAMANYI, de l'étude du document préparatoire est sur le point de terminer la tâche qui lui a été confiée. Ce travail sera complété par les réflexions que certains diocèses ont entreprises sur le thème de la "Famille".

II Manuel de catéchèse à l'usage de la 7e année scolaire

La mise au point est achevée, actuellement à la polycopie, les Visiteurs Diocésains recevront le nombre d'exemplaires commandés.

- (1) Il s'agit des deux organisations regroupant les supérieurs majeurs des Ordres religieux.
- (2) L'Assemblée Episcopale du Rwanda.
- (3) Institut Catéchétique Africain de Butare.

Une session monastique panafricaine

Quelle place les moines prennent-ils actuellement en Afrique et à Madagascar? Quelle vie leurs communautés souhaitent-elles promouvoir, au spirituel et au temporel, tant dans l'Eglise locale que dans la société africaine? Y parviennent-elles en réalité? Doivent-

elles réajuster leur visée? Ces questions et bien d'autres ont été au coeur de la Rencontre intermonastères qui vient de se tenir à Abidjan, du 2 au 10 septembre 1979. Rencontre destinée aux moines et aux moniales bénédictins et cisterciens, délégués des communautés africaines, sous la présidence de Dom Victor Dammeritz, Abbé Primat des Bénédictins et de Dom Ambroise Southey, Abbé Général des Cisterciens de la Stricte Observance.

Réunion exceptionnelle. D'abord par l'ampleur de son rassemblement: les quelques 80 délégués présents provenaient de 17 pays différents et représentaient 48 monastères d'Afrique noire; la majorité des participants, tant anglophones que francophones, était composée d'Africains. Réunion exceptionnelle aussi dans le temps: la dernière session du genre remonte à une quinzaine d'années. Depuis lors, le monachisme africain s'est singulièrement consolidé: les communautés monastiques se sont multipliées; le nombre des moines et moniales africains a fortement augmenté; certaines communautés sont même déjà exclusivement africaines. Bref, on peut dire aujourd'hui qu'à travers parfois bien des épreuves, le courage et la persévérance des fondateurs portent leurs fruits.

Pareille rencontre avait eu lieu, l'an dernier, pour toutes les communautés monastiques de l'Amérique latine; l'an prochain, les monastères d'Asie feront de même à Shri-Lanka. La célébration, en 1980, du quinzième centenaire de la naissance de Saint Benoît fait doublement souhaiter ces grandes rencontres entre communautés vivant d'une spiritualité identique et bien typée, mais se connaissant relativement peu entre elles contrairement à ce que l'on pourrait penser. En effet, l'Ordre monastique (I) se caractérise par une décentralisation permettant à chaque "famille" ou monastère d'avoir sa vie à soi, son supérieur élu, ses membres "stables" (c'est-à-dire ne pouvant être déplacés ailleurs) son style d'existence propre. Les liens entre ces communautés sont donc moins institutionnels et davantage favorisés par des affinités de personnes, par le voisinage, l'entraide, etc.

A cet égard, la session d'Abidjan a eu certainement le mérite de permettre une prise de conscience plus

vive du fait suivant: chaque communauté, même très éloignée, oeuvre à une identique recherche de Dieu à travers une vie de prière semblable et des activités diverses, en profonde et fraternelle communion d'aspiration, d'exigence et d'effort, sur le même sol africain et malgache.

Abidjan voulait cependant aborder, sans biais et dans le réel concret, certaines interrogations majeures soulevées par le monachisme d'aujourd'hui en Afrique. Dans les limites de cet article, on en signalera au moins quelques-unes, brièvement; sur le terrain elles ont été parfois étudiées à longueur d'heures....

Puisqu'il ne s'agit pas de poser question, dans ces pages, de valeurs et données culturelles en Afrique noire, une remarque préalable s'impose, qui fut rap- pelée plusieurs fois au cours de nos débats. Il n'y a pas une Afrique, mais des Afriques! C'est vrai d'un Etat à l'autre, mais encore au sein d'un même pays. Plusieurs d'entre eux, ne l'oublions pas, sont grands comme la moitié de l'Europe; et l'on sait que, même en France, un Provençal n'est pas un Alsacien....

STRUCTURES DE COMMUNAUTÉS ET VALEURS AFRICAINES

L'implantation monastique en terre d'Afrique soulève le problème fondamental de la rencontre avec la culture africaine et les valeurs typiques qu'elle véhicule. Et cela dans deux sens différents. Comment permettre à la tradition monastique d'apporter à l'Eglise d'Afrique les richesses de son charisme propre, millénaire et occidental, en s'adaptant avec le plus grand respect aux réalités socio-culturelles si originales qu'elle rencontre sur ces terres nouvelles? En plus positif, comment tels ou tels apports spirituels, dus à saint Benoît, pourraient-ils se voir fécondés au contact de certaines valeurs africaines en particulière affinité avec eux?

Répondre à telles questions exige un discernement très délicat, non pas d'ordre intellectuel, mais relevant d'une perception intuitive, nourrie par

l'expérience de ces valeurs vécues du dedans. Le Père Abbé Général des Cisterciens faisait remarquer qu'il y fallait une attention simultanée à quatre niveaux: humain, chrétien, bénédictin et africain. Cela suppose des personnes gardant contact avec chacun de ces quatre niveaux et s'efforçant de les vivre en profondeur. Des étrangers peuvent parfois être capables d'y aider, de favoriser et stimuler pareille recherche; mais, en fin de compte, seuls des moines africains seront à même d'opérer la synthèse vivante tant désirée.

Le P. Munumu (Kalahari, Zaïre) a précisé le sens de ces valeurs négro-africaines que l'Evangile, comme la règle de saint Benoît, peuvent trouver et féconder, pour toucher les coeurs en vie du Royaume. Il en a énuméré quelques-unes. Une vision spirituelle de la vie, de chaque être, de leur destinée présente et future, de leur lien avec Dieu, au monde de l'invisible et de l'esprit. Le sens de la famille: milieu naturel où l'homme naît, croît, agit et trouve protection pour le valoriser; tous se sentent soudés à un Ancêtre commun; chacun doit dévouement total à la vie de sa famille et respect à qui détient l'autorité, représentant Dieu. Le sens de la solidarité: tous pour la communauté, attentifs à sa santé, sa réputation, disposés à se dépenser pour la vie de cette communauté; par là, on peut comprendre Saint Benoît, affirmant qu'à partir de son engagement, le moine "ne s'appartient plus". La place et le rôle du père ou chef au sein de la famille: il détient un rôle de quasi-pontife entre les ancêtres et les membres de la famille, menant une vie toute d'intériorité; d'où l'importance attachée à ses paroles. Il assure la cohérence de la famille et est le principal gardien des traditions. Le sens de l'accueil et l'esprit de partage: pour l'Africain, l'hospitalité est un devoir fondamental et une des voies les plus sûres vers l'amitié; accueil matériel et spirituel d'ailleurs; les "pères du désert" savaient que donner un conseil à un homme affamé, sans le nourrir, est chose dangereuse....

Cependant, n'y a-t-il pas, à l'inverse, dans la mentalité africaine, des tendances qui peuvent faire obstacle à des traditions monastiques respectables? La soif de communication verbale par exemple, de contacts humains multipliés, ne s'oppose-t-elle pas à la

valeur accordée au silence, par le fondateur des moines d'Occident? On était curieux de voir comment les moines noirs allaient réagir à cette question. Plusieurs l'ont souligné, on généralise vite en ce domaine; bien des coutumes et des proverbes le montrent à souhait: dans beaucoup de pays, on apprend à l'enfant à se taire pendant plusieurs jours; le chef donne l'exemple de la retenue dans les paroles, afin de mûrir ses décisions; les jeunes, en famille, sont formés à écouter silencieusement avant de prendre la parole; bien des proverbes blâment les bavards. L'Africain est-il d'ailleurs le seul à aimer parler? Un brin d'humour amenait les participants à remarquer que la pente naturelle des moines blancs ne les porte pas toujours à mesurer leurs paroles!

Une tout autre difficulté, et à un niveau majeur a été soulevée. Dans une Afrique "assouffie de fécondité", le célibat consacré des moines pourra-t-il être perçu positivement? Ne risque-t-il pas d'être interprété comme le fait de marginaux, voire d'être liches face aux traces de la paternité? Il ne faut pas se le dissimuler: la mentalité ambiante vit et sent instinctivement les choses tout autrement que ne le propose l'invitation du Seigneur à ceux qu'il interpelle. Cela signifie-t-il que la singularité de cet état de vie reste insaisissable pour tous? Il ne semble pas: témoin, ce jeune noir tâchant d'expliquer à son camarade que les religieux blancs célibataires ne vivent pas en égoïstes. "Tu vois, disait-il, ils donnent la vie à leur manière: ils créent des écoles, des dispensaires, ils s'adressent à Dieu pour nous, et, par leur présence, ils nous aident à mieux vivre". Et un cistercien zaïrois de s'exclamer, parlant de ce choix évangélique du célibat consacré: "C'est une victoire du Christianisme en nos milieux!"

Mais, quoi qu'on en dise, il restera toujours vrai que toute culture, comme tout homme, a besoin de se convertir en esprit et en vérité; le passage des valeurs africaines à celle de la vie religieuse réclamera donc toujours un saut qualitatif et devra transcender les valeurs réelles assumées.

Par sa constitution même, la communauté monastique affronte un problème humain majeur, plus brûlant que jamais à notre époque: le partage de vie entre hommes et femmes de milieux, de cultures, voire de races différentes, avec l'espoir que ce "vivre ensemble" atteigne une qualité de fraternité vraie. Et cela à long terme de vie.

Cette visée était bien présente à l'esprit de saint Benoît, dans son monastère italien, en un siècle où le brassage des races, dû aux invasions des barbares, amenait autour de lui des moines de toute provenance: romains, lombards, goths... Il voulait une communauté sans classes et sans frontières raciales. Sa recommandation "d'honorer tous les hommes" n'était donc pas une recommandation en l'air; tout comme son insistance sur l'esprit d'accueil mutuel, de service, de conciliation et de pardon quotidien, au delà des heurts inévitables.

Durant la période d'implantation d'une nouvelle maison, la présence des étrangers fondateurs est évidemment nécessaire. Mais au delà, puisque les hommes ont leurs limites, leurs particularismes et leurs allergies, n'est-ce pas utopie de vouloir maintenir ensemble moines européens et africains? A Abidjan, la question a été posée sans ambages: les Européens doivent-ils se retirer ou rester en s'effaçant? La franchise avec laquelle les participants noirs y répondaient, était de bon augure pour la suite des échanges.

Les réponses, assez variées, ont tout d'abord mis l'accent sur les aspects positifs de la présence maintenue des moines fondateurs. "Quand l'enfant africain est grand, il ne dit pas à son père de partir. Que l'Européen reste donc, à condition d'être humble et fraternel", disait l'un. Et un autre: "En politique, on a parfois obligé les Blancs à partir. Mais dans l'Eglise il n'en va pas ainsi: le Christ ne nous demande pas de vivre séparément. Cela exige beaucoup d'efforts des Africains comme des Européens". Et pour un

troisième: "Le vrai problème n'est pas celui de la différence des races, mais celui de la vie commune, tout simplement. Les frictions se lèvent tout autant entre frères de même race; les étrangers qui sont là peuvent, au contraire, nous aider à résister et apaiser ces difficultés. Pour les uns comme pour les autres, tout se joue au niveau de la foi au Christ et de la conversion du cœur".

Sans nier tout ceci, d'autres interlocuteurs ont mis en évidence, avec un sain réalisme, que pour parvenir à pareille réussite, il ne faut pas sous-estimer certains préalables, tant spirituels que psychologiques. Une bédiction de l'Ouganda précisait: "Les relations parents-enfants changent lorsque ces derniers deviennent adultes; de même, un ré-ajustement des relations Africains-Européens est nécessaire et déterminant pour juger s'il faut rester ensemble ou non. Il n'y a pas de règle générale, c'est à voir dans chaque cas. Chez nous, l'Etat a chassé nos fondatrices, et nous le regrettons." Et encore, de la part d'un cistercien carerounais: "Oui, malgré tout le bien qu'il nous ont fait, si les Européens ne peuvent pas opérer ce ré-ajustement, il vaut mieux qu'ils s'en aillent. Cette adaptation n'est pas tant une question de style de vie; c'est plutôt une attitude profonde de la personne, qui seule permet de rester".

Quand cela se réalise, et c'est fréquent, la communauté donne un témoignage étonnant de communion fraternelle, malgré ou à travers les différences raciales et autres, dans un monde où c'est rare et ardu. C'est un signe simple, mais fort, de la puissance de l'Esprit de Jésus, annonciateur de son Royaume.

De toute manière, chacun doit être à même de se secourir: l'Africain qui se croit inférieur et l'autre supérieur, même après de longues années. Chacun doit dépasser ces réflexes.... Bien plus, un dialogue est à poursuivre, sans être jamais achevé: celui de "traduire" d'une culture à l'autre, et dans les deux sens, ce que l'on découvre, ce que l'on vit.

De manière unanime, on s'en est rendu compte à Abidjan: la fonction d'accueil, pour toute communauté monastique, est capitale. Non pas comme une activité programmée à côté d'autres, ou même avant d'autres, mais comme une façon toute spontanée d'exister, d'être chrétienne, c'est-à-dire ouverte à autrui, en laissant rayonner sa conviction joyeuse et sa vie intérieure.

Sur ce sujet on s'attendra ici moins que sur les précédents. Il soulevait moins d'interrogations radicales ou de divergences de vues. Signalons cependant le souci des participants de veiller à ce que l'hospitalité bénédictine atteigne au maximum toutes les catégories de personnes, de façon appropriée à chacune, surtout les plus pauvres. Mention spéciale a été faite de l'accueil à réserver à ceux qui viennent à l'improviste. Ici, de nouveau, la souplesse africaine a beaucoup à apprendre aux réflexions, conscientes ou inconscientes, des Occidentaux ultra-organisés. En milieu africain - une moniale le rappelait - si un visiteur vient de façon inattendue, il est d'autant mieux accueilli, car il est celui qui fait une bonne surprise! Il sera reçu, non pas nécessairement avec confort - ce n'est pas cela qu'il attend - mais avec sollicitude et don de son temps. Occasion de rappeler que, pour Saint Benoît déjà, "les hôtes surviennent à toute heure". A ne pas oublier, même au XIXe siècle, et surtout dans les pays où le téléphone a pénétré!

L'attitude à avoir vis-à-vis des membres de la famille des religieux est délicate à trouver, surtout que ceux-ci peuvent être parfois envahissants. Une sorte de dialectique intervient entre deux pôles opposés: d'une part le "Quitte ton pays, ta famille..." de notre père Abraham; d'autre part, le devoir évangélique d'être humain, liant, accueillant pour les siens. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les nuances apportées sur ce point par les débats.

LE MONASTÈRE, COMMUNAUTÉ DE PRIÈRE DANS L'EGLISE LOCALE

Monsieur Sanon, évêque voltaïque de Bobo-Dioulasso, a été l'animateur de la journée consacrée tout entière à ce thème. Fort heureusement! Il n'a pas fallu longtemps à l'assemblée pour se rendre compte qu'elle avait affaire à un homme et un pasteur de première valeur. Il lui incombait de présenter la synthèse des lettres de neuf évêques africains, écrites à l'occasion de la Rencontre d'Abidjan. Mentionnons-en au moins quelques traits.

Deux de ces pasteurs se demandent si la vie monastique est actuellement valable pour les Africains. Moines et moniales ne vont-ils pas être ressentis comme fort distants par nos gens, habitués aux prêtres des congrégations missionnaires si proches d'eux? Les Ordres monastiques ne risquent-ils pas - grief que l'on a porté parfois contre les missionnaires - d'accentuer l'occidentalisation d'une Eglise qui doit être africaine? La tradition millénaire du monachisme bénédictin n'est-elle pas surannée et encombrante pour de toutes jeunes Eglises? A ces interrogations, un des évêques répond lui-même: "Le travail, la prière, l'esprit de Saint Benoît collent bien encore à notre temps et restent adaptés à notre Afrique préoccupée de ses problèmes de développement, car cet esprit véhicule quelque chose d'universel comme l'Evangile". Et un autre de rappeler avec un brin de malice: "Le monachisme est une richesse évangélique que l'Eglise latine a reçue de l'Afrique chrétienne, avec des traits caractérisés dus à cette origine. Ainsi l'Afrique retrouve un bien dont elle a été créatrice".

Plus concrètement, plusieurs autres acceptent de dire ce qu'ils attendent des monastères implantés dans leurs diocèses. Sujet bien embarrassant! Le phénomène monastique est, en effet, parfois mal connu; souvent par la faute des moines eux-mêmes. D'autre part, aujourd'hui comme jadis, en Afrique presque autant qu'en Europe, les monastères présentent des visages très différents: les uns sont cloîtrés, les autres missionnaires; tâches pastorales, entre ces deux extrêmes, acceptent des tâches variées. Tout ceci permet de comprendre pourquoi les pasteurs, débordés par les urgences pastorales, multiplient les propositions d'apostolat, non seulement

direct, mais même indirect, en s'adressant aux moines. A la limite, on aurait presque le sentiment que ceux-ci devraient pouvoir tout assumer, depuis la charge de curé de paroisse jusqu'à celle de professeur d'université ou de grand séminaire, sans oublier la culture des champs. Il est vrai qu'en Afrique aussi, des disciples de Saint Benoît accomplissent ces tâches. De là à les leur demander indistinctement, partout où l'on en sentirait le bienfait....

Empressons-nous de l'ajouter: plus d'une des réponses épiscopales commençait par rejoindre, avec justesse, le caractère premier du monachisme. Tel cet évêque zairois se réjouissant d'avoir dans son diocèse un monastère qui est un lieu d'accueil pour les hommes en quête de Dieu, qui y viennent nombreux. Ce monastère constitue une communauté de prière en complémentarité avec les efforts diocésains d'apostolat direct: appui essentiel à ses yeux, car l'œuvre diocésaine dépend avant tout du don gratuit de Dieu. Il donne un témoignage vivant, ajoute-t-il, qui est un peu comme un poteau indicateur pour la recherche des valeurs évangéliques.

De plus, Mgr Sanon le faisait remarquer: si les Européens sont préoccupés, en premier lieu, des vérités doctrinales, les Africains se soucient d'abord d'enracinement vécu et d'expression culturelle bien adaptée; ce qui va dans le droit fil de l'originalité du monachisme...

Au sujet de ce problème délicat de collaboration heureuse et souple entre l'autorité diocésaine et les monastères, deux remarques ont été avancées. D'abord l'opportunité de mettre au point une convention précise entre les deux parties, pour exprimer ce que les moines arrivants se sentent appelés à être d'une part, et d'autre part ce que l'évêque pourra leur demander; accord qui, bien entendu, pourra toujours être modifié en fonction de données nouvelles. Ensuite la sagesse de ménager des étapes, compte tenu des degrés de croissance d'une nouvelle fondation; aux monastères encore en période de formation, il est prudent de donner du temps pour "mûrir" d'abord. Il faut permettre à l'arbre de prendre racine, sans vouloir prématurément cueillir les fruits.

EN GUISE DE CONCLUSION

Vers la fin de la session, notre assemblée a bénéficié de la présence dynamique d'un laïc noir, Vice-Recteur de l'Université d'un Etat voisin. Son intervention débuta sur un rappel: nos sociétés africaines sont composées d'animistes, de chrétiens, de musulmans, dans des proportions certes très variables. En Côte d'Ivoire, lieu de la rencontre, on avance les chiffres de 40 % de musulmans, et 15 à 20 % de chrétiens. Le Christianisme n'a souvent pas pénétré profondément ce monde-là. Aussi la crise de la foi est-elle réelle depuis 1970 environ; une crise de la prière s'en suit et beaucoup de désertions vers différentes formes d'athéisme. Les communautés paroissiales, bien souvent, ne forment pas de vraies communautés de prière. Aussi nos gens ont-ils soit d'autres réunions, d'autres groupes plus chauds, plus restreints; et ils glissent vers des sectes, des clubs plus ou moins fermés. D'autre part, nos sociétés d'Afrique sont confrontées à l'argent, à la technique, à l'efficacité, autant de dieux qui les mènent vers de nouvelles peurs.

Face à tout cela, ajouta-t-il, vos communautés monastiques sont sagement dérouterantes: elles ont un message à délivrer, moins par des paroles que par l'exemple contagieux d'une manière de vivre et d'agir. Elles posent des actes de confiance et de paix, antidotes contre la peur, en apportant un souffle nouveau qui conduit à la louange et à l'adoration. Elles témoignent aussi d'un travail productif et soigné, à partir de moyens techniques simples, ainsi que d'un art de vivre sain, face à un monde souvent désaxé et en recherche d'équilibre. "La tentation la plus forte de l'homme, disait Camus, c'est l'inertie": mais, au contraire, la présence de ces communautés est faite de ténacité discrète et cependant opérante, parce qu'elle procède d'un esprit, d'une intériorité spirituelle.

Ces pages ne peuvent refléter que bien imparfaitement les larges partages qui ont vu le jour à la Session d'Abidjan, tant dans les assemblées plénières que dans les carrefours et les contacts individuels.

Pareille réunion pan-africaine ne peut se tenir que de loin en loin. Tous les participants ont senti à quel point elle était enrichissante, stimulante, afin de poursuivre lucidement l'effort d'une vie qui se voudrait à la fois toujours plus authentiquement monastique et plus authentiquement africaine.

F. PLISSART .

Monastère de Gihindamayaga .

(1) Dans son ensemble, le monachisme issu de Saint Benoît groupe aujourd'hui environ 10.000 bénédictins, 6.000 cisterciens, quelque 25.000 bénédictines et cisterciennes, soit en chiffres ronds, 40.000 moines et moniales d'une même famille spirituelle.

Avec des « si »

Pour ceux qui ont encore le temps de penser.

Si tu crois qu'il est plus important de dialoguer que de se battre
Si tu crois qu'un sourire est plus fort qu'une arme.
Si tu crois à la puissance d'une main offerte.
Si tu crois que ce qui rassemble les hommes est plus important que ce qui les divise.

Si tu crois qu'être différents est une richesse et non pas un danger.
Si tu sais regarder l'autre avec un brin d'amour.
Si tu sais préférer l'espérance au soupçon.
Si tu estimes que c'est à toi de faire le premier pas plutôt que l'autre.

Si le regard d'un enfant parvient encore à désarmer ton cœur.
Si tu peux te réjouir de la joie de ton voisin.

Si l'injustice qui frappe les autres te révolte autant que celle que tu subis.

Si pour toi l'étranger est un frère qui t'est proposé.
Si tu sais donner gratuitement un peu de ton temps par amour.

.....
Si tu crois qu'un pardon va plus loin qu'une vengeance.

.....
Si pour toi, l'autre est d'abord un frère.

.....
Si tu crois que l'amour est la seule force de dissuasion.
Si tu crois que la paix est possible.
..... Alors la paix viendra.

Pierre Guilbert
(texte paru dans le journal "Le Marais")



Vous connaissez DIALOGUE . . .

DIALOGUE vous plaît . . .

**alors, faites connaître DIALOGUE
à vos amis**

DIALOGUE paraît tous les deux mois. Conditions d'abonnements sur la couverture. DIALOGUE B.P. 572 Kigali